



Ville de  
**Chevilly-Larue**  
Val-de-Marne  
[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)

- : - : - : - : -

## **CONSEIL MUNICIPAL**

- : - : - : - : -

**- 9 FEVRIER 2016 -**

- : - : - : - : -

*Mady Martinelli*  
*Sténotypiste de conférences*  
*123, rue de Paris*  
*78470 St-Rémy-lès-Chevreuse*  
☎ 01 30 47 48 00 / 📠 06 07 65 75 81  
[mady.martinelli@wanadoo.fr](mailto:mady.martinelli@wanadoo.fr)

## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>2</b>
Désignation d'un secrétaire de séance .....	2
Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2015 .....	2
<b>0 - ADMINISTRATION GENERALE</b> .....	<b>2</b>
Motion présentée par la majorité municipale contre la transformation du foyer désaffecté de jeunes travailleurs en centre d'accueil de demandeurs d'asile .....	3
<b>COMMISSION DES FINANCES, DES INVESTISSEMENTS, DU PERSONNEL, DE LA GESTION DU PATRIMOINE</b> .....	<b>10</b>
1.1 - Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) année 2016 .....	10
1.2 - Vote du budget primitif de la commune - année 2016.....	10
1.3 - Vote des taux des trois taxes locales - Année 2016.....	41
1.4 – Autorisation de signature du permis de construire pour les travaux de rénovation de la piscine municipale Pierre de Coubertin, située 90, rue du Lieutenant Petit Le Roy à Chevilly-Larue.....	41
1.5 - Approbation de la convention 2016 avec l'École des Gardes à Cheval de Soissons .....	41
1.6 - Autorisation de signature des conventions de gestion de services entre la commune et l'établissement public territorial « Grand Orly-Val de Bièvre-Seine Amont » pour la gestion des compétences transférées .....	42
1.7 - Autorisation donnée à l'établissement public territorial « Grand Orly-Val de Bièvre-Seine Amont » de poursuivre les procédures engagées dans le domaine de l'urbanisme avant le 31 décembre 2015 .....	42
1.8 - Désignation des représentants de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT) relative à la création de l'établissement public territorial « Grand Orly - Val de Bièvre-Seine Amont ».....	42
1.9 – Attribution et versement d'une subvention à l'association Comité Chevillais pour l'accès de tous au très haut débit.....	42
<b>2 - COMMISSION DE COORDINATION DU PROJET EDUCATIF LOCAL ET DE LA RESTAURATION MUNICIPALE</b> .....	<b>43</b>
2.1 – Adhésion à l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL) .....	43
<b>3 - COMMISSION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	<b>43</b>
3.1 - Approbation de la modification du programme des équipements publics de la ZAC Anatole France .....	43
3.2 - Avis sur le dossier de demande d'enregistrement d'installation classée présenté par la	

Société SIIM, à Chevilly-Larue, Min de Rungis.....	44
3.3 – Demande de subvention auprès de la direction régionale et interdépartementale de l’environnement et de l’énergie (DRIEE) pour la réalisation du bilan de l’Agenda 21 et le lancement de la « saison 2 ».....	44
3.4 - Demande de subvention auprès de la DRIEE au titre des actions en faveur de l’économie verte.....	44
3.5 – Avis du Conseil municipal sur le dossier de mise en compatibilité du PLU liée à la ligne 14 sud du réseau de transport public du Grand Paris .....	44
3.6 - Approbation de la garantie d’emprunt concernant les 56 logements locatifs réalisés par Valophis – lot 2 de la Zac Sorbiers - Sausaie .....	45
3.7 - Approbation de la garantie d’emprunt concernant les 56 logements locatifs réalisés par Valophis-Habitat - lot 2 de la Zac Sorbiers - Sausaie.....	45
3.8 – Approbation de la garantie d’emprunt concernant les 51 logements locatifs réalisés par Valophis – lot 4 de la Zac Sorbiers - Sausaie .....	45
3.9 - Approbation de la convention de garantie d’emprunt concernant les 51 logements locatifs réalisés par Valophis-Habitat - lot 4 de la Zac Sorbiers - Sausaie.....	45
3.10 – Adhésion à l’association Bruitparif.....	45
<b>4 - COMMISSION DE LA CULTURE, DES JUMELAGES, DES FETES ET CEREMONIES ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS .....</b>	<b>45</b>
4.1 - Approbation du projet de coopération 2016 au bénéfice de la ville de Yen Bai au Vietnam	45
4.2 - Approbation du projet de coopération 2016 au bénéfice du village de Dieuk en Mauritanie .....	45



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**- MARDI 9 FEVRIER 2016 -**

*(La séance est ouverte à 19 h 10 sous la présidence de Mme Stéphanie Daumin.)*

**Mme la MAIRE.** - Mesdames et Messieurs, bonsoir. Vous avez été convoqués dans les formes légales en séance ordinaire du Conseil municipal le 3 février 2016.

Je vais procéder à l'appel nominatif en vous précisant dès à présent que nous sommes touchés par une vague virale au sein de la majorité municipale. Deux personnes devraient nous rejoindre en cours de séance. Certains autres sont frappés d'un virus. Quant aux autres, vous connaissez leur situation.

Je procède appel nominatif.

*Mme la Maire procède à l'appel...*

Stéphanie DAUMIN, présente

Nora LAMRAOUI-BOUDON, excusée, pouvoir à Renaud Roux

André DELUCHAT, présent

Hermine RIGAUD, présente

Laurent TAUPIN, présent

Patrick BLAS, présent

Élisabeth LAZON, pouvoir à Patrick Blas jusqu'à son arrivée à 20 h 45

Christian NOURRY, excusé, pouvoir à Christian Hervy

Dominique LO FARO, présent

Charlotte RÉGINA, présente

Christian HERVY, présent

Jean-Paul HOMASSON, présent

Nathalie TCHENQUELA-GRYMONPREZ, excusée, pouvoir à André Deluchat

Barbara LORAND-PIERRE, excusée, pouvoir à Stéphanie Daumin

Régine BOIVIN, présente

Renaud ROUX, présent  
 Murielle DESMET, présente  
 Joseph RAMIASA, présent  
 Hadi ISSAHNANE, présent  
 Amélie AFANTCHAWO, présente  
 Genaro SUAZO, excusé, pouvoir à Charlotte Régina  
 Sophie NASSER, présente  
 Vincent PHALIPPOU, pouvoir à Régine Boivin jusqu'à son arrivée 20 heures  
 Kawtar OUZIT, présente  
 Frédéric SANS, présent  
 Hélène HUSSON, excusée, pouvoir à Kawtar Ouzit  
 Patrick VICERIAT, présent  
 Liliane PONOTCHEVNY, présente  
 Thierry MACHELON, présent  
 Beverly ZEHIA, présente  
 Yacine LADJICI, présent  
 Armelle DAPRA, présente  
 Philippe KOMOROWSKI, présent

#### PRÉAMBULE

##### Désignation d'un secrétaire de séance

**Mme la MAIRE.** - Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous avons à désigner un secrétaire de séance. Je vous propose notre collègue Murielle Desmet.

*(Approbation.)*

##### Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2015

**Mme la MAIRE.** - Vous avez reçu le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 15 décembre dernier. Avez-vous des remarques ?...

*(Aucune.)*

Je le mets aux voix.

☞ **VOTE : LE PROCES-VERBAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

#### 0 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Mme la MAIRE.** - Tout d'abord une information préalable. Vous avez pu lire dans le journal municipal qu'une délégation d'élus a remis, au directeur départemental de la Sécurité Sociale, la pétition de la municipalité signée par plus de 2 000 personnes, relative à la Sécurité Sociale.

Nous en sommes sortis, André Deluchat, Hermine Rigaud, Régine Boivin, Kawtar Ouzit,

Renaud Roux et moi pas très optimistes sur l'issue de cette entrevue puisqu'il nous a réaffirmé ses positions. Il a eu une réaction absolument fermée à nos demandes.

Depuis, il a confirmé par écrit - j'ai reçu une lettre il y a quelques jours - sa volonté de mettre fin au point d'accueil tel qu'il existe aujourd'hui et de le transformer en permanence au gré des propositions, qui pourraient lui être faites, sur des locaux à lui mettre à disposition.

Il est grand seigneur, il serait prêt à assumer le prorata de charges que supporterait la Sécurité Sociale. Il veut proratiser en termes d'utilisation de fluides, de locaux, etc.

L'échéance qui nous est donnée pour la cessation de ce centre de Sécurité Sociale est la date des vacances de février.

Je vous indique également que, dans le courant de la semaine, une réponse lui sera apportée pour ce qui nous concerne, fidèles à l'esprit que nous avons dégagé notamment au sein du voeu voté à l'unanimité lors de notre Conseil municipal, pour essayer de décrocher si ce n'est le maintien du point tel qu'il existe en ce moment, au moins une permanence sans rendez-vous afin de préserver une qualité et une offre d'accueil comparables à celles que nous pouvions avoir avant, mais dans une logique un peu différente que celle qu'il nous propose. Nous verrons si cette proposition est susceptible d'être entendue par lui.

En tout état de cause, notre impression est que sa détermination d'aller vers la fermeture du point d'accueil tel qu'il existe est très grande.

C'est une contre-proposition qui, je l'espère, sera entendue par lui. J'ignore l'espérance de vie de cette proposition. En tout état de cause, nous ne pouvons accepter sans rien dire et sans réagir cette information qui nous est faite.

Tout cela sera porté à la connaissance des Chevillais dans les jours à venir.

Voilà pour le point préalable que je voulais porter à votre connaissance.

Nous avons à l'ordre du jour par ailleurs une motion.

#### Motion présentée par la majorité municipale contre la transformation du foyer désaffecté de jeunes travailleurs en centre d'accueil de demandeurs d'asile

**Mme la MAIRE.** - Pour ceux qui n'ont pas eu connaissance de tout le fil des événements, nous avons été sollicités au mois de septembre dernier. Nous en avons d'ailleurs discuté le 15 septembre, de mémoire, pour accueillir un peu en urgence sur le territoire de la commune un certain nombre de personnes qui fuyaient les différentes guerres et exactions commises sur leur lieu de résidence.

Toutes les villes faisaient l'objet d'une sollicitation et d'un appel à la solidarité.

Nous étions ensemble convenus que nous tenterions de participer à cet effort collectif de solidarité, notamment à travers la mise à disposition de la gendarmerie, qui est évidemment un bâtiment de l'État, mais qui avait appelé notre accord, voire même notre soutien. Nous avons eu cet échange en Conseil municipal. Je crois que toutes les voix s'étaient exprimées en ce sens au sein de notre Conseil municipal pour manifester notre solidarité. Cela a donné lieu à l'accueil en novembre dernier - l'accueil n'avait pas pu s'opérer tout de suite, l'État n'était pas prêt dès le mois de septembre - dans les locaux de la gendarmerie. Nous l'avons porté à la connaissance des Chevillais dans le journal municipal du mois de décembre sorti quelques jours après.

Dans le même temps, je vous indique que j'avais eu un échange téléphonique avec le Préfet du Val-de-Marne pour m'assurer auprès de lui, en tout cas pour lui apporter ma conviction - je crois que nos échanges avaient conduit aussi à considérer que c'était la nôtre collectivement - selon laquelle s'il était possible de s'orienter vers la mise à disposition de la gendarmerie, l'autre option envisagée par l'État à l'époque, à savoir le foyer de jeunes travailleurs qui se situe rue du Béarn, ne réunissait pas

toutes les conditions pour accueillir, dignement les personnes et de manière respectueuse pour les populations locales, les réfugiés dans ce bâtiment.

J'avais eu l'opportunité de le dire très explicitement au préfet en tête-à-tête dans une discussion bilatérale. À ce moment-là, le préfet avait pris un engagement à mon encontre me confortant dans l'idée qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir.

Le 24 décembre dernier, j'ai reçu un appel téléphonique du sous-préfet de l'Haÿ-Les-Roses qui m'a informé d'un revirement de situation puisque l'État avait sollicité de la part d'un opérateur, Adoma en l'occurrence, une candidature à un appel à projet. Cet appel à projet national est décliné ensuite régionalement sous la responsabilité de chaque préfet de région puis avec des objectifs déclinés au niveau départemental.

Le préfet du Val-de-Marne a sollicité une candidature par Adoma sur notre foyer de jeunes travailleurs. Cet appel à projets, dont l'échéance était le 30 janvier, a vu déposer la candidature par Adoma. J'en ai obtenu la confirmation. Il n'y a eu que des conversations téléphoniques, je n'ai aucun fond de dossier à vous communiquer, je m'en excuse. Ce ne sont que des échanges avant procédure officielle. J'ai confirmation qu'un dossier a bel et bien été déposé par Adoma sur le foyer de jeunes travailleurs de Chevilly-Larue.

Je vous indique que, dès le 24 décembre, j'ai fait part, au sous-préfet et au préfet du Val-de-Marne que j'ai appelé puisqu'ils n'avaient pas jugé nécessaire de le faire directement, de mon désaccord profond avec cette proposition, non pas que nous soyons contre l'idée de venir en aide à ces populations en détresse, mais bien que le foyer de jeunes travailleurs, pour beaucoup de raisons, n'est pas un lieu adapté.

Je n'ai eu, à ce moment-là, aucune réponse claire du préfet qui a seulement exprimé le fait que je me réveillais un peu trop tôt dans le cadre de la procédure et que ce n'était pas la peine de s'inquiéter avant qu'il n'y ait une réelle menace.

J'ai estimé tout de même qu'il était préférable de se réveiller trop tôt que trop tard.

Je pense qu'il est souhaitable que notre Conseil municipal, dans la période où nous sommes, c'est-à-dire quelques jours après la fermeture de l'appel à projet, au moment où vont être examinées les candidatures à cet appel à projet exprime, un avis contre cette mise à disposition, même si pour l'instant c'est hors procédure.

La procédure est compliquée. Cela passe par différents services et différents stades. La décision finale appartient semble-t-il au ministère de l'intérieur après un avis quasiment décisionnel du préfet de région.

Pourquoi contre ?

Je crois que Chevilly-Larue n'a plus la preuve à faire de sa volonté de participer à l'effort collectif. Notre positionnement sur la mise à disposition de la gendarmerie à l'automne dernier est, je crois, la meilleure preuve de notre volonté de participer à cet effort.

Ce faux procès ne pourrait pas nous être fait d'autant que des élus municipaux ont vérifié les conditions d'accueil dans ces locaux, qu'ils ont veillé à ce qu'il y ait une prise en charge des conditions de santé, des conditions sanitaires des personnes qui pouvaient présenter des difficultés et que des diagnostics puissent être opérés.

Nous avons veillé à ce que des cours de langue française puissent être apportés à ces personnes. Nous avons eu un accompagnement appuyé de ces 70 réfugiés qui sont encore accueillis dans la gendarmerie.

Toutefois, le foyer de jeunes travailleurs ne s'inscrit pas du tout dans la même logique.

Deux communes du Val-de-Marne ont été sollicitées à ce niveau d'effort en accueillant un centre d'hébergement d'urgence : la nôtre et celle de Fontenay-sous-Bois.

D'autres communes ont accueilli des familles mais dans des proportions moins importantes : une ou quelques familles dans des lieux isolés.

Nous faisons donc partie des deux communes qui ont répondu plus qu'à leur mesure à cet effort de solidarité.

Par ailleurs, vous vous souvenez peut-être, puisque nous en avons déjà discuté en septembre dernier, que le foyer de jeunes travailleurs avait fait l'objet d'un permis de démolir et d'un dépôt de permis de construire par son propriétaire Osica suite à un retrait de l'opérateur qui avait en charge la gestion de ce foyer qui était l'ALJT (Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs) sur la base d'évolution de normes. Le site, estimé ne plus répondre à de bonnes conditions d'accueil des personnes, devait être désaffecté.

Il avait été estimé que ce bâtiment était trop vétuste désormais pour accueillir dignement des personnes.

Ce foyer, construit dans les années 60, avait été érigé selon des normes, telles que des petites cellules en étages sans aucun point d'eau.

Pour pouvoir à la fois procéder aux nécessaires soins quotidiens et pour subvenir à ses besoins primaires ne serait-ce que pour se faire à manger, il fallait aller à des points collectifs qui se trouvaient à l'étage. Cela plus les conditions de vieillissement du site avaient conduit à la décision de faire partir dans des locaux plus modernes et plus confortables les jeunes travailleurs.

Ces locaux ont fait l'objet d'une démolition partielle intérieure pour éviter tout squat. C'est ainsi que les sanitaires, qui doivent répondre aux besoins primaires quotidiens des gens, ont été entièrement démolis pour éviter que les locaux soient utilisés pour des besoins étrangers à sa fonction première.

Alors même que c'est un bâtiment qui a été construit à une époque où l'amiante était utilisée comme matériau pour ce genre de bâtiment, le désamiantage puis la reconstruction et la réhabilitation du site ont été estimés par les services de l'État à une enveloppe totale de 2,4 M€ pour l'instant. Il s'agit d'une estimation qui m'a été apportée par le sous-préfet, ce n'est pas moi qui l'invente, au regard des devis réunis par Adoma. Ils sont susceptibles de faire l'objet d'évolutions au gré des surprises ou bien des aléas de chantiers.

2,4 M€, cela paraît énorme. Ça l'est effectivement surtout dans la période budgétaire actuelle dans laquelle on nous explique que nous sommes en période de vaches maigres. C'est évidemment beaucoup d'argent mais 2,4 M€, c'est le minimum pour remettre en simple fonction d'usage ces bâtiments. Avec cette somme, on ne refera pas un carrosse doré, cela paraît l'évidence même.

Par ailleurs, je reprends les éléments décrits dans le texte, pour conclure cette première partie, cette dépense d'argent public ne me semble pas très pertinente, sachant que d'autres lieux possibles d'accueil qui pourraient être immédiatement disponibles nécessiteraient, en l'occurrence, moins d'investissements publics.

Je voudrais porter à votre connaissance et à votre réflexion un autre élément. La démolition prochaine de ce bâtiment s'inscrit dans une logique un peu plus globale. Nous essayons depuis un nombre important d'années de sortir l'ensemble du quartier Sorbiers Saussaie - le bâtiment qui se situe rue du Béarn est dans la continuation du quartier Sorbiers Saussaie. Il fait en quelque sorte trait d'union avec le cœur de ville - de la logique héritée du passé à savoir de grands ensembles, de quartiers datés en quelque sorte en matière d'urbanisme à travers tout le projet de réhabilitation des Sorbiers qui vise à percer les plus gros bâtiments, à redessiner le plan de circulation, à redessiner des îlots urbains et donc en l'occurrence rue de Béarn à faire tomber cette barre pour la remplacer



par des petits collectifs de logements familiaux.

Il est bien évident que si l'implantation de ce centre d'accueil de demandeurs d'asile devait voir le jour, une fois installé, il reste dans la durée. On n'est plus sûr de l'hébergement d'urgence, on est sûr de l'hébergement d'accueil de gens dont on traite le dossier administratif pour savoir s'ils obtiennent le statut de demandeur d'asile. Soit ils sont relogés ailleurs s'ils l'obtiennent, soit ils sont reconduits chez eux mais remplacés par d'autres demandeurs d'asile.

On n'est pas dans la logique où une fois les cas accueillis traités, on ferme le centre. Il est évident qu'il y a une rotation. Il y a une notion de pérennité dans l'installation d'un CADA.

On voit bien que si une telle implantation devait voir le jour, cela remettrait totalement en cause le projet de réhabilitation de l'ensemble du secteur que je viens de vous décrire et la dynamique de redynamisation du cœur de ville qui s'enclenche.

On essaie d'améliorer l'ensemble du cadre de vie de tout ce secteur. Il y avait un levier important pour le faire. Je pense qu'il serait dramatique, dommage que cette volonté municipale qui prend ses racines dans la durée - cela fait pas mal d'années que l'on y travaille avec notamment les habitants du quartier - de devoir marquer un coup d'arrêt à cette dynamique à travers cette décision imposée d'en haut. D'autant plus que, et, là, je pense que cela fera réfléchir chacun, la capacité d'accueil de cette ALJT est de 244 places. Je ne suis pas en train de vous dire que l'État voudrait y faire venir 244 personnes, je n'ai pas cette information de manière suffisamment claire pour pouvoir le dire. En tout cas, la capacité d'accueil est de 244 places.

Je n'imagine pas une réhabilitation partielle. De toutes les façons, les normes et les règles sanitaires ne permettraient probablement pas de le faire partiellement vu qu'il y a de l'amiante partout au vu de la démolition partielle.

244 places dans des cellules individuelles, cela signifie une capacité d'accueil d'environ 200 personnes, très probablement des célibataires puisque ce sont de petites cellules de 7 à 9 mètres carrés, donc difficiles d'y accueillir des familles. On connaît le profil des personnes qui sont en demande d'asile lorsqu'il s'agit de célibataires. Ce sont bien évidemment des hommes.

Vous imaginez environ 200 personnes réunies dans les conditions que l'on connaît, c'est-à-dire mauvaises dans ce bâtiment en plein cœur de ville de Chevilly-Larue alors même que nous sommes dans cette dynamique positive dans l'ensemble du quartier.

Je pense qu'il ne serait respectueux ni pour ces personnes ni pour les riverains de laisser faire une telle implantation.

Concentrer autant de personnes dans ces conditions sur ce site ne serait pas non plus respectueux. On n'est pas au parc départemental, on est dans une barre que vous connaissez bien. Ce ne serait pas non plus créer les meilleures conditions de leur sécurité. On imagine à quelle dérive cela peut conduire de regrouper dans de petites cellules de 9 m<sup>2</sup> avec quelques salles communes 200 personnes qui ont traversé ce qu'elles ont traversé. Cela peut se traduire par quelques étincelles. C'est valable pour ceux qui vivent dans ces conditions après plusieurs mois d'attente. Pour eux, ce n'est pas une bonne chose, pour les riverains non plus. Je n'ai pas besoin de revenir sur des événements d'actualité pour illustrer les comportements que cela peut générer.

Je me permets de prendre pour exemple ce qui s'est passé aux abords de la gendarmerie dans la dernière période, au mois de décembre. Le capitaine des pompiers m'a alerté par téléphone de certains comportements non souhaitables de personnes accueillies dans la gendarmerie. C'est parce que j'ai été prévenue rapidement, parce que nous avons trouvé en l'État et en la Croix Rouge des partenaires efficaces, parce qu'il ne s'agissait que de 70 personnes et parce qu'il n'y avait que les pompiers et leurs épouses dans les abords immédiats de ce bâtiment, que nous avons sans trop de peine réussi à contenir les difficultés.

Je pense que la situation n'est pas la même au foyer de jeunes travailleurs.

Je vous propose donc de voter, aujourd'hui - sauf à ce que vous ayez des modifications à apporter à ce texte, auquel cas bien sûr, nous pourrions les examiner - un texte qui réaffirme notre attachement de principe à l'idée qu'il faut accueillir les personnes et que nous y contribuons. Mais nous nous opposons formellement à l'implantation d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile en lieu et place du foyer désaffecté de jeunes travailleurs situé 2 rue du Béarn, de manière que nous puissions, à travers une décision formelle du Conseil municipal, alerter les décideurs, à commencer par le préfet de région.

Je vous indique par ailleurs que j'ai passé 1 h 30 ce matin dans le bureau du préfet de région pour notamment évoquer ce dossier. Il est donc personnellement alerté de la situation délicate et, me semble-t-il, inacceptable qui va se présenter à lui d'ici les prochains jours. Il m'a indiqué qu'il n'avait pas, jusque-là, pris la mesure que la question se posait en ces termes.

Il a mené un travail de recensement un peu mécanique, en quelque sorte, des bâtiments qu'il était susceptible de réquisitionner sans, pour l'instant, se soucier trop de l'environnement immédiat.

Il a entendu ce que j'avais à lui dire. Pour l'instant, il n'a pris aucun engagement dans un sens ou un autre. En tout cas, il est directement saisi de la question.

Ce document tel qu'il est rédigé, cette situation suscitent-ils des remarques ou des questions de votre part ?

**M. VICERIAT.** - Madame La Maire, je vous remercie de toutes ces précisions que nous avons demandées et qui répondent en grande partie à nos interrogations.

Je ne vais pas reprendre tous les éléments que vous avez évoqués et dont j'ai eu l'occasion de débattre. Ce qui me choque profondément dans cette affaire, c'est l'absence totale de concertation. Nous aussi avons fait une démarche auprès du préfet pour lui dire que nous étions opposés à ce type de décision. Le préfet n'a toujours rien compris.

Quand on voit ce qui se passe sur des chantiers, certes, plus importants et à l'égard des décisions prises en matière d'investissements... Là, il n'y a eu aucune concertation.

Vous avez eu des échanges avec lui. Aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de dire quelle sera l'issue de ce dossier. Nous prendrons position, je pense tous ensemble, mais cela nous préoccupe beaucoup. Je l'avais souligné également dans la note que j'avais faite au préfet en lui disant qu'il me paraissait normal que les habitants, la population, les représentants démocratiques de la population soient associés à la décision, qu'elle ne se prenne pas comme cela depuis le château.

**M. LADJICI.** – En ce qui concerne cette motion, avant de vous faire part de notre vote, je souhaite dire que nous sommes évidemment solidaires de ces populations, familles qui ont traversé des péripéties, qui ont beaucoup subi avant d'arriver sur notre territoire.

Nous voulons dire que la situation de ces réfugiés pour l'Europe et notre pays est particulièrement désespérée et désespérante car nous ne sommes pas aujourd'hui en capacité de leur apporter une réponse rapide à la mesure des enjeux. Ces personnes ont subi de profondes souffrances et fut-il y a peu de zones de guerre dans lesquelles elles étaient bombardées matin, midi et soir.

Avant tout, je voulais souligner cela.

Cette motion est tout à fait légitime car nous avons fait la démarche des mois auparavant dans le cadre d'événements ou de manifestations organisées par notre sensibilité pour aller, à l'époque, à la rencontre des jeunes travailleurs qui habitaient dans cette ALJT. À l'époque, nous avons déjà constaté la vétusté du lieu, la dégradation avancée qui, déjà, nous avait profondément surpris.

Aujourd'hui, la situation est claire. Pour des jeunes travailleurs qui habitent dans notre pays depuis

bien des années la situation nous paraît inacceptable. Il est évident que, pour des êtres humains qui viennent de France ou de l'étranger, la situation est identique. Nous soutiendrons donc cette motion. Nous allons la voter de manière que la voix de la municipalité puisse être entendue et qu'un lieu plus propice, dans le Val-de-Marne ou ailleurs en France, puisse être proposé à ces populations.

**Mme la MAIRE.** - Merci.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir ?

**M. DELUCHAT.** - Comme écrit dans la motion, la majorité municipale est pour accueillir toutes ces personnes réfugiées qui fuient la guerre et qui traversent des moments très difficiles pour lesquels la France doit s'enorgueillir de pouvoir les accueillir. Pouvoir les accueillir, c'est le faire dans de bonnes conditions. Nous considérons que l'état dans lequel on propose à Chevilly-Larue... Peut-être a-t-on l'occasion de le faire aussi dans d'autres villes, mais à ma connaissance, on n'a pas sollicité d'autres villes qui auraient des bâtiments dans lesquels on pourrait aussi investir avec moins de travaux : on n'aurait peut-être pas démolie le bâtiment, on n'aurait peut-être pas d'amiante, etc.

Rappelons-nous, Christian Hervy s'est battu avec Villejuif et l'Haÿ-les-Roses pour que le quartier des Sorbiers devienne éligible à la politique de la ville. On nous a écartés et on a choisi les grands champs. Les problèmes que nous avons à Chevilly-Larue n'étaient pas mineurs dans ce quartier. Il a fallu du temps pour les régler, pour que cela devienne vivable. Je me rappelle concrètement du temps que le maire précédent, Christian Hervy, y a consacré.

Dans cette situation où les choses sont aplanies, où l'on a créé une vie ensemble avec certes quelques problèmes mais d'un niveau tout autre, on ne créerait pas toutes les conditions d'accueil pour les personnes déracinées qui permettent de les accueillir convenablement ?! Je ne comprends pas qu'avec 2,4 M€ on ne refasse que le « vernis » du bâtiment. On ne refera pas le bâtiment, on ne recherchera pas l'amiante.

Cela signifie que ces personnes réfugiées vont être accueillies dans des conditions que nous ne tolérons pas chez nous. Ce n'est pas l'accueil que l'on souhaiterait.

Ce sont mes premiers arguments.

Par ailleurs, je considère, je n'en suis pas sûr, qu'avec l'état d'urgence que l'on nous propose de reconduire, le préfet s'autorise tout, il peut prendre la main sur tout. Nous ne sommes plus dans un État de droit, nous sommes dans un État où le préfet prend la main sur tout. Nous n'avons plus aucun pouvoir de décision parce que, dans ce domaine, l'État d'urgence le permet.

Je pose une question parce que je ne la connais pas spécialement.

Nous sommes à un moment où l'on a besoin de liens, d'unité, de se serrer les coudes, d'agir ensemble pour faire face aux terroristes, pour faire face à l'arrivée par vagues entières de réfugiés qui, la plupart du temps, se noient. Des centaines de personnes meurent.

La communauté européenne, la France, ce n'est pas seulement une ville, mais toutes les villes de France, sont prêtes, je crois, à les accueillir.

En même temps, il faut une volonté politique.

Quand je vois, et j'en terminerai là, le nombre de logements libres qu'il y a en Île-de-France pour lesquels les institutions attendent que le coût pour la vente grimpe, je me dis que l'on a de quoi utiliser ces 2,5 M€ pour créer les conditions d'accueil dignes pour ces réfugiés et notamment un centre pérenne. Il ne s'agit pas seulement de les accueillir.

Mon groupe soutient totalement la motion proposée. Je sais que la majorité municipale est pour accueillir les réfugiés. Je pense que le Conseil municipal devrait être entièrement sur cette voie aussi. C'est de cette manière aujourd'hui que l'on peut retrouver cette unité pour accueillir. Ce n'est

pas en disant : « attention, ne faites pas n'importe quoi, parce que cela risque de nous « péter » à la figure ».

**M. HERVY.** - Je vais tout à fait dans le sens de ce que vient de dire André.

Je voudrais rappeler au Conseil municipal que lorsque nous avons discuté, travaillé et négocié avec Valophis sur la mise en place d'un plan de restructuration du quartier des Sorbiers - qui n'a pas pu être inclus dans la politique de la ville, pas seulement du fait que l'État nous a refusé l'éligibilité du secteur mais aussi du fait que les relations avec les villes voisines ont paradoxalement été un peu compliquées dans le montage de ce dossier, mais je laisse de côté cette question - que lorsque nous avons finalisé les objectifs de l'opération avec Valophis, il manquait au bilan de l'opération 2 M€.

Ces 2 M€ correspondent au solde restant à financer de la reconstruction de la Maison pour tous que nous avons accepté une fois que nous étions devenus propriétaires du lieu, de façon à libérer l'assiette foncière qui permettait de renouveler le parc de logements sur lui-même par opérations à tiroirs successives. Si nous ne voulions pas bouger sur la Maison pour tous, cela compliquait sérieusement le travail de restructuration du quartier ainsi que l'équilibre économique de l'opération.

La ville a accepté que l'on déplace la Maison pour tous, qu'on ne la reconstruise pas sur site - cela aurait été mauvais pour elle car cela signifiait deux à trois ans de fermeture, ce qui n'était pas bon - mais qu'on la reconstruise sur un site différent que l'on évalue le mieux possible.

Lorsqu'on faisait le total des dépenses : logements, voirie, foncier, frais divers, nous arrivions à un solde négatif de 2 M€.

J'ai demandé à l'époque au préfet de nous aider à résoudre la question puisqu'il y avait des crédits d'État pour aider les opérations politiques de la ville.

J'ai dit pourquoi pas une subvention exceptionnelle sur cette opération où les responsabilités politiques de la ville sont assumées par l'organisme départemental, pour nous aider à boucler son bilan et nous permettre de reconstruire la Maison pour tous dans de bonnes conditions.

Non seulement, cela nous a été refusé à plusieurs reprises mais, en plus, on nous a demandé, pour équilibrer l'opération, de faire davantage de logements en accession à la propriété plutôt que de nous aider à rester à un nombre de logements qui nous paraissait le nombre souhaitable et de nous aider à reconstruire la Maison pour tous.

Je trouve particulièrement choquant qu'aujourd'hui pour faire l'opération dont on parle, on puisse dire subitement que trouver 2,4 M€ pour réaliser la reconversion d'un foyer de jeunes travailleurs qui, cela a été rappelé, se trouvait dans un état d'extrême vétusté, n'est pas un problème.

C'était la raison pour laquelle l'ALJT avait décidé de ne pas renouveler sa convention avec Osica et nous avait suggéré que s'il devait y avoir de nouveau un foyer de jeunes travailleurs qu'il soit construit à un endroit dans la ville autre que celui-là, consciente en particulier des problèmes de sécurité que cela posait dans la vie du quartier.

Je m'en tiendrais seulement à cette histoire des 2,4 M€. Je trouve scandaleux qu'aujourd'hui pour faire une opération de cette nature qui n'est pas une bonne opération ni d'urbanisme ni de logements ni sur le plan social ni du point de vue de l'égalité de traitement des communes, on trouve facilement des millions que l'on nous a refusés pour améliorer la vie du quartier.

**Mme la MAIRE.** - Merci.

Y a-t-il d'autres interventions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

Qui est favorable au texte de la motion ?

☛ **VOTE : LE TEXTE DE LA MOTION EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Mme la MAIRE.** - Je vous en remercie d'autant plus que je pense que cette unanimité renforcera nos démarches auprès de la préfecture de région. Je ne manquerai pas d'insister dans la transmission de ces documents aux décideurs sur ce vote unanime en Conseil municipal.

Si, toutefois, la procédure devait aller à son terme, ce que je ne souhaite évidemment pas, je souhaite que nous réussissions à travers ces démarches, à la tuer dans l'œuf, nous serions appelés à nous prononcer officiellement dans le cadre de la procédure sur la base d'une saisine par la préfecture.

Pour l'instant, il n'y a pas de saisine, il n'y a pas de dossier, on est en amont de la procédure.

J'espère que nous ne serons plus jamais appelés à voter autour de cette table sur cette question mais si le préfet devait perdurer dans sa volonté d'implanter ce centre d'accueil chez nous dans ces locaux en particulier, sachez que nous y reviendrions.

<b>COMMISSION DES FINANCES, DES INVESTISSEMENTS, DU PERSONNEL, DE LA GESTION DU PATRIMOINE</b>
--

1.1 - Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) année 2016

**M. DELUCHAT.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Avez-vous des questions ?...

*(Aucune.)*

*Je mets aux voix.*

☛ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

1.2 - Vote du budget primitif de la commune - année 2016

**M. DELUCHAT.** - « Mesdames, Messieurs, chers (es) collègues,

Le 15 décembre dernier, s'est tenu le conseil municipal consacré au débat d'orientations budgétaires.

Ce 15 décembre, Mme la Maire a planté le décor en ces termes : « le conseil municipal votera le budget 2016 dans un contexte de bouleversements institutionnels profonds avec la mise en place de la Métropole du Grand Paris mais aussi de la réduction massive des fonds publics qui placent la commune dans une situation financière telle qu'elle n'en a jamais connu ».

C'est bien dans cet environnement contraint que je vous présente le budget primitif 2016.

D'un côté, la loi de finances 2016 amplifie la réduction des dotations de fonctionnement aux collectivités territoriales sous couvert de solidarité pour réduire la dette nationale dont elles ne sont pourtant pas responsables. Un faux-fuyant, puisque cette même dette provient pour plus de la moitié de cadeaux fiscaux et d'accumulation des taux d'intérêt des marchés financiers durant ces dix années. Ce sont donc 2 M€ cumulés sur notre ville sur 3 ans qui nous sont retirés. Les systèmes de péréquation, nous en avons trois, maintenus grèvent notre budget 2016 de près de 4 M€.

Calculez  $4 + 2$ , cela fait 6.

Jamais, jusqu'à ce jour nous avons dû tenir compte de tant de paramètres dégradés qui viennent percuter notre équilibre budgétaire.

Tous les voyants sont au rouge en cette année 2016 : le chômage qui atteint un seuil inégalé, le pouvoir d'achat qui se rétracte d'année en année, des coûts toujours plus importants pour les

familles dans tous les domaines (santé et services publics nationaux, notamment) et une croissance dont le gouvernement annonçait une « embellie » et qui se rétracte aussi, selon l'OCDE et la Banque de France.

Toutes les recettes employées dans ce pays qui abondent les revendications financières du grand patronat viennent grossir les profits des actionnaires sans que la masse laborieuse que sont les travailleurs en voie la queue d'une cerise et que la création d'emplois soit au rendez-vous. C'est tout le contraire, l'on entend à longueur d'antenne des vagues de licenciements. Les groupes restructurent et délocalisent leurs activités, mais on ne dit plus délocalisent mais répartissent leurs activités selon les pays. Et quand les travailleurs s'y opposent comme à Continental hier (il y a 2 ans je crois) ou Goodyear aujourd'hui ils sont traînés devant les tribunaux et, pour ces derniers, à la demande du parquet (donc du Gouvernement).

L'augmentation significative du pouvoir d'achat est bannie tant pour les fonctionnaires que pour le secteur privé où les négociations salariales n'aboutissent que s'il existe un rapport de forces et donc des syndicats forts.

Toutes les politiques d'austérité mises en œuvre ou imposées par la troïka (FMI - commission européenne - BCE) n'ont jamais apporté de solutions pour une sortie de crise.

De l'autre côté, la réforme territoriale et la mise en place de la Métropole du Grand Paris au 1<sup>er</sup> janvier 2016 viennent bousculer les institutions existantes et principalement la commune, lieu le plus proche du citoyen, lieu où s'exerce le mieux la démocratie locale qui, comme ici à Chevilly-Larue, participe de la vie de la cité. Alors, dire cela ne signifie pas que nous ayons été contre toute initiative intercommunale. La preuve : le nombre de syndicats intercommunaux dans lesquels nous sommes. La preuve : notre volonté de créer une intercommunalité de projets sur un territoire pertinent et l'association du Grand Orly est là pour le justifier. Pas la peine, mes chers collègues de nous faire un procès en sorcellerie. Stoppez ce jeu de dupes qui ne fait rien avancer bien au contraire. Une telle réforme qui bouleverse l'équilibre d'un territoire et qui éloigne le pouvoir local des habitants des centres d'intérêt spécifiques de chaque ville dans un ensemble de 7 millions d'habitants constitués de 12 territoires dont le nôtre qui représente 1/10<sup>ème</sup> de la population totale est une aberration, c'est mon profond sentiment.

*(Arrivée de M. Phalippou à 20 heures.)*

C'est avec ces éléments et dans ce contexte que le budget 2016 a été construit. En vous présentant le budget 2015, nous vous disions que c'était un budget charnière, un budget référent pour tout ce qui se passerait ensuite. Donc, contrairement à ce que j'ai pu entendre lors du DOB, nous avons bien anticipé les évolutions annoncées et nous n'étions pas restés l'arme au pied. Le budget prévisionnel 2016 est le 1<sup>er</sup> budget de l'ère Métropole et Territoire qui prend en compte les 1ers changements institutionnels en attente des suivants qui se mettront en place progressivement et qui auront des conséquences sur notre fonctionnement.

Tout d'abord, le budget 2016 est en recul de 2,2 M€ par rapport au même budget 2015. Pour équilibrer ce budget 2016 en diminution avec l'objectif de maintenir le service public local existant, plusieurs curseurs ont été actionnés.

Les données que nous ne maîtrisons plus en tant que recettes fiscales, c'est-à-dire la fiscalité économique pour plus de 14 M€ (CVAE et CFE) et dont les recettes fiscales dues à l'évolution de 3 à 4 % des bases chaque année ne viendront plus dans l'escarcelle de la ville mais iront à la métropole.

Ce montant auquel s'ajoute la part salaires de l'ancienne taxe professionnelle qui avait été intégrée à la DGF (6,4 M€) revient à transférer 20,5 M€ à la Métropole dont la CFE provisoirement au territoire.

La ville percevra une allocation de compensation fixée définitivement à ce montant, diminuée du coût des compétences transférées.

C'est dire que nous n'avons plus la main sur la fiscalité. Les bases économiques pourront évoluer mais ne seront pas attribuées à la ville, elles iront directement à la métropole.

La diminution de la part forfaitaire de la DGF qui est de 700 K€ en 2016 et en cumulé sur 3 ans de 2 M€ et cette baisse continuera avec le pacte de responsabilité et de croissance gouvernementale 2014/2017.

Les fonds de péréquation qui sont inscrits en dépenses de fonctionnement mais sont prélevés sur les recettes qui nous reviennent, représentent toujours 4 M€. Une révision de l'enveloppe du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC) devrait réduire l'enveloppe globale nationale de 200 M€ la ramenant à 1 Md€.

Méfions-nous de ce qui peut toutefois arriver au cas où les bénéficiaires soient plus nombreux qu'annoncés. Les EPT sont aussi à la recherche de moyens de fonctionnement. La CFE est directement versée à la métropole. En même temps, certes, ils ont repris les attributions des anciennes communautés d'agglomération. Cela ne permet pas de joindre.

Il serait envisagé de ponctionner 10 à 15 % de la TH pour chaque commune isolée afin de participer au fonctionnement au même titre que les agglomérations dissoutes les constituant, lesquelles avaient institué, outre la taxe locale, la taxe d'habitation communale, une taxe d'habitation intercommunale. Lorsque l'on compare des villes, il faut comparer ce qui est comparable : il faut comparer la taxe d'habitation comme les taxes communales ainsi que les taxes qui étaient au sein des agglomérations pour faire une équivalence avec des villes isolées comme Chevilly-Larue, ce qui n'est pas toujours le cas.

Je rappelle que, lors du DOB, nous avons 45 M€ en fonctionnement avec 19 000 habitants et L'Hay-les-Roses 37 M€ avec 30 000 habitants. Nous pourrions penser que nous sommes bien, sauf que nous n'avons rien transféré. Nous avons des services publics tandis que L'Hay-les-Roses a transféré des compétences à l'agglomération. Cela ne compte donc pas dans son budget communal. Il faudrait rajouter ces compétences de l'agglomération pour essayer de comparer ce qui est comparable.

Au sein de l'EPT, il faudra non seulement être vigilant pour ne pas être les seuls payeurs mais pour construire collectivement les actions et les projets en ayant comme fil conducteur l'intérêt général. Nous faisons confiance à nos conseillers territoriaux dont notre Maire et sommes heureux qu'elle soit la Première Vice-présidente sachant toutefois que la tâche est ardue.

Pour ce qui est de notre ressort dans la construction budgétaire 2016, nous savons que les prochaines années seront difficiles. La prospective que nous avons commencé à élaborer avec les premiers éléments que nous possédons montre que les budgets seront serrés et que nous devons faire des choix réfléchis et ciblés. Lorsque l'on ne maîtrise plus la totalité de la matière fiscale (déjà on nous en avait enlevé les taux CVAE avec la réforme de la TP) les espaces se réduisent.

Ainsi, pour 2016, nous avons décidé de faire partager ces inquiétudes à l'ensemble des élus de la majorité, aux cadres administratifs et aux services ainsi qu'aux responsables des associations conventionnées.

La lettre de cadrage élaborée en septembre 2015 a fixé les objectifs suivants : 0 % pour les charges de gestion à caractère général ; + 2 % pour les charges de personnel ; + 0,6 % pour les subventions aux associations et sur la base d'un taux d'imposition de 2 % et d'une augmentation des tarifs municipaux proportionnels variant de 0 et 1 % pour la plupart d'entre eux, tarifs que nous avons votés en décembre.

Le budget présenté est dans le droit fil de la lettre de cadrage qui ne remet nullement en cause le service public local existant.

Avec la baisse des recettes et le cadrage serré des dépenses de fonctionnement, l'autofinancement prévisionnel se trouve réduit de 1,1 M€, passant de 4 M€ à 2,9 M€.

Cet autofinancement qui se rétracte a des conséquences sur les dépenses d'équipement. Le montant de 5 M€ en investissement est inférieur de 1,1 M€ à l'année 2015 et de 2 M€ à l'année 2014. Voulant maintenir une augmentation raisonnable des taux d'imposition ménages et souhaitant ne pas dégrader la dette de la ville pour rester aux alentours de 30 M€, l'investissement que nous prévoyions pour la durée du mandat se trouve lissé dans le temps.

Nous pouvons partager ensemble, je l'espère, la conclusion suivante : réduire les moyens des collectivités territoriales a une conséquence immédiate celle de réduire les investissements et donc de répondre aux besoins de nos populations mais en même temps joue contre l'emploi.

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 43,3 M€, soit 900 K€ de moins qu'en 2015. Le montant des dépenses réelles de fonctionnement est de 40,3 M€. Le montant des recettes réelles de fonctionnement est de 43 M€ soit 500 K€ de moins qu'en 2015.

Les dépenses réelles de fonctionnement à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 8,446 K€ soit une augmentation de 0 % qui prouve la grande stabilité de ces dépenses et la rigueur de gestion dont font preuve les différents services.

Les charges de personnel (chapitre 012) atteignent 23,5 M€ en progression de 2 % par rapport au budget prévisionnel 2015 et au budget supplémentaire. Il est bon de rappeler aussi que notre ville n'a externalisé aucun service. Pour comparer ce qui est comparable, il est nécessaire de s'en souvenir.

Les autres dépenses générales (chapitre 65) atteignent 3,262 K€, soit une progression de 0,3 % en y rajoutant la subvention d'amorçage pour l'EPIC (Théâtre A. Malraux) qui a été versée en novembre 2015 (235 000 €) nous passons à 0,5 %.

Au total, l'enveloppe englobant toutes les dépenses réelles de fonctionnement que je viens de vous énoncer augmente de 1,02 % et, si j'y ajoute les charges financières et les provisions notamment pour de futures réalisations, elles restent contenues à 0,45 % soit sous les 2 % que nous nous sommes fixés comme cible prospective 2014-2018 parce que nous anticipons sur les années à venir et nous ne voulons pas griller toutes nos cartouches. Je dis bien 0,45 %. Cela signifie, vous le verrez dans la maquette que vous avez dans vos documents, une baisse de l'emprunt de 150 000 € par rapport à l'année précédente en intérêts. Les provisions prises de 200 000 € pour la ville baissent également.

Les recettes réelles de fonctionnement que sont le produit des services de la ville, les impôts et les taxes, sont en baisse de 2,07 % par rapport à 2015, soit un montant de 43.062 K€. Contrairement à l'année écoulée, nous n'avons plus les recettes provenant de l'activité économique sur notre ville qui compensaient en partie la baisse de la dotation de l'État.

L'autofinancement est en baisse de 1,1 M€, soit une chute de 27,62 %. Dans notre concept d'équilibre budgétaire, 200 K€ sont indispensables pour investir 1 M€ si l'on ne veut pas dégrader le niveau de la dette ou avoir un recours supérieur à l'impôt ménage.

L'endettement de la ville reste mesuré et maîtrisé à 31 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et qui sera, en fin d'exercice, avec l'amortissement du capital à hauteur de 7 % de l'encours restant dû, à moins de 30 M€.

Ce budget primitif préserve le service public local et vise à améliorer son fonctionnement en ayant sans cesse la préoccupation d'intégrer la démarche de développement durable qui traverse



l'ensemble des actions municipales.

Ainsi, la priorité est donnée :

- au pouvoir d'achat des Chevillais, en matière de tarification des activités municipales,
- à la poursuite de notre politique de solidarité et d'entraide intergénérationnelle,
- à la poursuite de la politique en faveur des enfants et de la jeunesse,
- à la poursuite de notre politique en direction de la petite enfance,
- à l'investissement dans les domaines du sport ou de la culture,
- à faire prospérer le vivre ensemble et donc une culture de paix,
- à continuer notre action de prévention dans le domaine de la sécurité et de la tranquillité publique.
- le soutien aux associations qui participent du maillage indispensable de la cité par leur mission et leur attractivité qui créent du lien social.

La ville, disions-nous l'année dernière, « *s'aménage et embellit* ». La mise en service du tramway a changé l'entrée de ville côté RD7 et, dans le même temps, permet à notre ville d'avoir des transports collectifs dignes de notre territoire et répondant aux besoins des populations et des travailleurs. En attente de la ligne 14 qui viendra en 2024, le terminus partiel du bus 131 qui vient de la Porte d'Italie et s'arrête aux Dahlias à L'Hay-les-Roses sera prolongé au droit de la station TVM Mairie de Chevilly-Larue dans le courant du second trimestre.

De même, les opérations d'aménagement de l'écoquartier Anatole France et des Sorbiers qui avancent, participent de ce mieux et bien vivre ensemble.

Le rapport de présentation du budget 2016 vous fournit des informations détaillées sur les différentes activités récurrentes pour la plupart des services opérationnels et les services supports. Je vous propose de ne pas toutes les pointer mais de préciser les actions nouvelles ou mises en attente pour les services opérationnels :

- pour le conservatoire d'arts plastiques, des ateliers d'art numérique verront le jour,
- pour le conservatoire de musique, c'est une réorientation des actions en direction du public autour de nouveaux axes (musiques actuelles et nouveaux répertoires) pour sensibiliser de nouveaux publics (Sorbiers ou La Guinet),
- l'économie avec l'acquisition des locaux du cœur de ville fin 2015 et leur finalité qui se travaille avec l'ensemble des commerçants et la population du cœur de ville,
- l'enseignement et les ALSH est en progression de 11,7 % du fait des TAP et du nombre d'enfants (1 150 enfants/jour fonctionnement et 450 enfants par jour accueil) plus les séjours et les mini-séjours ;
- la médiathèque avec le renouvellement du fonds documentaire ;
- la petite enfance avec une baisse de 4,9 % du financement de la CAF. Je suppose que les règles ont changé,
- la restauration avec une hausse de 4,4 % des denrées ;
- le SMJ, une nouvelle dynamique en direction des jeunes et des quartiers est envisagée ;
- le sport, à compter de septembre, la piscine sera fermée pour de gros travaux pour 1 an, les ressources seront en baisse et le budget aussi ;
- la tranquillité publique avec 10 ASVP innove avec les PV électroniques ;
- des actions autour du développement durable seront réalisées avec l'Agenda 21, 2<sup>ème</sup> édition.
- pour les services supports : la communication, le budget en baisse de 1,6 % et il aura la

responsabilité de faire vivre la culture de paix : la DST, le budget se maintient tout en sachant que l'eau et l'assainissement sont transférés à l'EPT et, prochainement, tout le secteur des déchets qui représente un montant de près de 1,5 M€, les fluides baissent aussi de près de 3 % avec la baisse du pétrole ; les finances perçoivent l'ensemble des taxes et recettes annexes qui sont conséquentes (TLPE, TS, droits de mutation...) ; l'informatique baisse de 4,20 % avec l'arrêt d'une application et une renégociation d'une prestation ; le personnel secteur avec une baisse de 0,7 %, c'est le service, ce n'est pas la masse salariale.

Le budget primitif d'investissement 2016 s'établit à 7.337 K€ en baisse de 11,9 % par rapport à 2015.

- Les dépenses d'équipement d'un montant de 5.003 K€ se déclinent comme suit :
- Études et logiciels informatiques : 157 K€,
- Subventions d'équipement versées : 325 K€,
- Acquisitions de mobiliers et de matériels : 347 K€,
- Travaux sur opérations déjà engagées : 2.192 K€,
- Travaux sur opérations nouvelles : 450 K€,
- Travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine : 562 K€,
- Travaux d'entretien et de maintenance de la voirie et comités de quartier : 635 K€,
- Travaux récurrents : 1 657 K€.
- Les dépenses financières : 2.249 K€ seront remboursés en capital conformément aux emprunts en portefeuille

Ainsi, pour cet investissement de 7.337 K€ (y compris le remboursement de l'emprunt) le financement est réalisé par :

- Un autofinancement prévisionnel dégagé de 2.877 K€, soit 39,21 %,
- Par des ressources propres de 2.143 K€, soit 29,21 %,
- Par un emprunt pour solde de 2.317 K€, soit 31,58 %.

Les dépenses d'équipement de 5.003 K€ sont couvertes par des fonds propres à hauteur de 100 %. Cela signifie qu'en 2016 nous remboursons plus d'emprunt en capital (2.448 K€) que l'on en emprunte (960 K€) et nous faisons baisser l'encours de la dette, comme je l'ai indiqué précédemment, de plus de 7 %.

### **En conclusion**

Le budget primitif 2015 qui vous est présenté ce jour est en tout point en harmonie avec les orientations budgétaires développées le 15 décembre dernier par Mme la Maire.

C'est un budget qui se veut responsable dans un contexte tendu avec les coupes faites dans les dotations de l'État mais aussi instable car dû à la création de la MGP et des EPT avec le transfert de compétences qui se feront principalement à partir de 2017. Nous ne connaissons pas les échéances.

En sera-t-il toujours de même demain ? C'est bien là notre inquiétude. Mais nous ne ménagerons pas notre peine pour pouvoir continuer à répondre à l'attente de nos concitoyens quelle que soit la structure dans laquelle nous aurons droit de citer.

Je tiens en terminant à remercier mes collègues de la majorité municipale, les services municipaux et la direction générale d'avoir préparé un tel budget que beaucoup de villes nous envieraient encore aujourd'hui.

Merci à toutes et à tous et vous me permettez personnellement de citer la direction générale par

l'intermédiaire de Christine Prigent, DGS, ainsi que Serge Théas, le directeur financier de la ville.

Je crois savoir que l'on vous a distribué les travaux d'investissement ainsi que le plan pluriannuel d'investissements pour 2016.

**Mme la MAIRE.** - Merci André pour cette longue mais dynamique et efficace présentation de notre budget qui n'a plus de mystère pour personne si ce n'est ce qui se pose à nous, un peu tous collectivement, à savoir que, dans le bouleversement institutionnel que tu as décrit, bien malin est celui qui pourra dire s'il y aura un impact, dès 2016, de transfert de compétences et/ou de transfert de ressources soit à l'établissement public territorial soit à la métropole.

Pour 2016, nous ne sommes pas encore en capacité de le dire bien que nous sachions que nous passerons beaucoup de temps à travailler à tout cela au sein des CLECT. Mais tu as eu raison dans la présentation, André, de souligner l'effet ciseau auquel nous sommes soumis déjà depuis quelque temps avec, d'une part, les recettes qui continuent de descendre du fait notamment de l'explosion au cours des dernières années de notre contribution au fonds de péréquation et de l'aggravation en quelque sorte de la réduction des dotations de l'État et, d'autre part, les dépenses qui augmentent. Vous savez qu'il y a un effet un peu incompressible sur les dépenses, que ce soit lié aux dépenses en matières premières, en fluides qu'aux dépenses salariales puisque, quand quelqu'un avance dans sa carrière, il est logique et légitime - de toute façon, c'est obligatoire - d'avoir un effet salaire qui justifie l'augmentation de 2 % qui vous est présentée dans ce budget.

C'est un effet ciseau qui s'imposait à nous depuis déjà quelque temps, dont les pentes avaient pris une allure un peu plus forte dans la dernière période.

Vous comprenez, au regard de tout ce qui vient de vous être expliqué que l'on arrive à un système qui est en tension sur cet effet ciseau et que le transfert de la recette économique aux deux strates de la métropole fige à jamais la valeur de ce que nous toucherons... enfin à jamais, c'est un plafond.

Il n'est pas absolument impossible que l'on touche moins que cela. Il est même plus que probable que l'on touche moins, André l'a déjà dit, ne serait-ce que sur la participation aux dépenses de fonctionnement de l'administration de base. Cet effet ciseau ne va pas manquer de continuer à s'aggraver.

Cela ne manquera pas de toute façon de nous appeler à examiner très attentivement la composition de notre budget pour les prochaines années et très probablement à prendre de nouvelles décisions pour les prochaines années.

La question ne se pose pas à nous pour 2016 mais dans le courant de l'année 2016, nous aurons à mener un travail justement sur ces questions pour anticiper les choses de manière pluriannuelle maintenant que les perspectives vont se clarifier pour que nous menions dans les meilleures conditions possibles les engagements que nous avons pris vis-à-vis des Chevillaises et des Chevillais.

**Mme REGINA.** - Bonsoir à tous.

Je ne vais pas répéter ce qu'André a dit, il a dit beaucoup de choses ainsi que Mme La Maire.

Je voudrais juste affirmer notre volonté politique en ce qui concerne les délégations qui me concernent ou les délégations transverses avec les miennes et réaffirmer notre volonté en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse notamment puisque, vous le savez, c'est un engagement et cela demeure toujours une priorité pour notre municipalité. Je vous rappelle entre autres la réflexion qui nous préoccupe en ce moment autour de la rédaction du nouveau projet éducatif local. Cet engagement de pouvoir mettre en place cette politique à destination des jeunes depuis le tout petit jusqu'à l'entrée dans la vie active pour vraiment accompagner l'ensemble de notre jeunesse nous tient vraiment à cœur.

Je vous rappelle aussi le travail autour de cet accompagnement à la parentalité en insistant sur le fait que cet accompagnement se voudra destiné à tous les parents, quelle que soit leur difficulté ou leur milieu. J'insiste vraiment sur le fait que nous nous adresserons à chacun. Pour autant que je sache, il est difficile d'être parents d'où que l'on vienne.

Je voudrais rappeler notre engagement en ce qui concerne la solidarité et le vivre ensemble, deux valeurs qui nous tiennent particulièrement à cœur. Nous mènerons toujours une politique à l'attention de ceux qui sont victimes de discriminations, quelles que soient ces dernières, notamment un travail mené en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et, en continuité de cela, avec l'idée que ces inégalités hommes/femmes sont les prémices des violences intrafamiliales et conjugales. Nous allons évidemment poursuivre ce travail notamment à l'égard des femmes victimes de violences conjugales.

Je vous informe, pour ceux qui ne le seraient pas que la ville accueille une permanence du centre d'information sur le droit des femmes et des familles depuis le mois de septembre dans le cadre de cette politique.

Je rappelle aussi ce que vous savez, à savoir que la commune est signataire de la Charte des Communes des Nations pour la Paix et que nous allons mener des actions de réflexion autour de la paix. Cette réflexion se voudra riche et prendra le problème par tous les bouts, si j'ose dire. Il ne s'agit pas seulement de se réjouir de la paix lorsqu'elle est là, mais aussi et surtout de réfléchir sur la manière dont elle se construit et se déconstruit et sur la manière dont nous devons mener un travail toujours d'actualité pour la préserver ici et ailleurs.

**M. VICERIAT.** - D'abord, je voudrais féliciter André pour sa présentation très talentueuse du budget. Après étude, parce que nous avons étudié ce que tu nous as envoyé, on s'aperçoit, et c'est ce que tu soulignes, d'une diminution de la péréquation verticale et d'une augmentation continue de la péréquation horizontale. En gros, les charges augmentent et les recettes diminuent.

Ce que tu nous expliques, si j'ai bien compris, c'est que l'on ne touche à rien.

Pourquoi ce constat ?

Si 2016 est calquée sur l'année 2015, comment va-t-on faire pour aborder 2017-2020 avec une dotation forfaitaire d'un montant identique pour les communes, c'est-à-dire de 75,072 € par habitant, soit une forte baisse par rapport aux 103,3 € si je ne m'abuse aujourd'hui pour Chevilly.

Aura-t-on une dotation de l'échelon central, du territoire ? Quel sera l'impact de la DGS à partir de 2017 ?

Par ailleurs, tu nous demandes de voter un budget qui n'est pas complet. On n'a pas les éléments sur les associations puisqu'on doit traiter de cette question demain.

Nous avons une dette, le chiffre de 30 M€ circule, j'ai 31,2 M€, tu le préciseras, au 31 décembre 2016. 30 % de la dette comprennent des emprunts souscrits à long terme et 30 autres % sont constitués d'emprunts à risques bien que tu nous aies expliqué, me semble-t-il, qu'il n'y avait pas de risques.

Le taux moyen de la dette est à 3,18.

Il me semble que tu nous as dit que les renégociations avec les banques étaient compliquées. Ceci étant, un certain nombre de communes les ont faites, même s'il y a des risques de pénalités, on en convient tout à fait. D'ailleurs, je compatis avec la situation actuelle. Je sais que c'est compliqué avec les mutations institutionnelles que l'on connaît. Nous avons un doublement du ratio de désendettement. Il passe de 5 à 10 ans, on s'oriente vers 10 ans aujourd'hui, avec des garanties d'emprunt qui représentent 2,5 fois le budget de fonctionnement bien que tu nous aies démontré l'absence de risque dans ce domaine.

Que se passe-t-il sur 2016-2020 ?

Qu'en est-il réellement aujourd'hui de la Maison pour tous annoncée à la charge de la commune pour 3,5 M€, un chiffre revisité à 1,5 M€ ? Tu as donné un autre chiffre tout à l'heure.

Qu'en est-il de la pression fiscale qui doit se maintenir aux alentours de 2 % par an avec un risque de relèvement des taux et des bases ? Si nous sommes inquiets de la déliquescence de notre société sur laquelle tu as insisté sur beaucoup de sujets, il est devenu à notre avis impératif que l'effet de ciseau que tu évoques soit opéré à tous les niveaux de la commune sous peine que nos concitoyens, je parle de tous ceux qui payent des taxes et des impôts locaux, en payent le prix fort par une augmentation à terme des impôts locaux ou par un recours à l'emprunt supplémentaire pour les années à venir.

En conséquence, nous pensons que la projection de capacité de désendettement et de pression fiscale des ménages entre 2016 et 2020 n'ira pas sans des économies drastiques que l'on ne peut pas lire aujourd'hui dans la projection budgétaire que tu nous proposes et sans une réduction des investissements.

Bien entendu, on ne peut pas s'en réjouir, on est d'accord là-dessus, malheureusement, un certain nombre de contraintes que tu as évoquées tout à l'heure en démarrant par des contraintes internationales pèsent et feront que l'on sera amené à faire des coupes drastiques si on ne les anticipe pas suffisamment à l'avance.

Les budgets 2015 et 2016 ne reflètent pas à notre avis les coupes budgétaires qu'il faudrait envisager.

On a, je crois, un prévisionnel sur 4 ans qui doit être fait. Ce budget nous laisse dans l'expectative.

**Mme la MAIRE.** - Une première réaction avant de donner la parole à la personne suivante qui l'a demandée. Je pense - et André corrigera les éléments plus précisément que moi - qu'il y a une erreur de compréhension d'un certain nombre d'éléments et un peu de... comment le qualifier... je ne vais pas dire que c'est de la mauvaise foi... en tout cas, il est un peu étonnant d'entendre un discours qui nous expliquerait que nous sommes en face d'une situation compliquée.

Situation que, d'ailleurs, nous dénonçons depuis le début où elle se pose. Elle est au cœur même de nos orientations budgétaires. On essaie de vous montrer que l'ensemble des dépenses de fonctionnement se contracte pour prendre en considération cet effet ciseau que l'on n'arrête pas de décrire depuis quelques années. On vous donne les pistes de travail que nous avons menées depuis pas mal d'années pour que la photographie du budget des recettes économiques au moment où elle est prise en 2015 soit la plus haute possible pour constituer un référentiel de base le plus favorable pour les années à venir, ce qui est le cas. André évoquait tout à l'heure le fait que la photo de 2015 de la CVAE et de la CFE se porte aux alentours de 20 M€. Je pense que c'est le fruit de la politique locale, telle qu'elle est menée depuis plusieurs années notamment, des implantations d'entreprises qui fait que l'on se retrouve avec un atout important.

Or, Monsieur Viceriat, quand l'explosion des fonds de péréquation a-t-elle été décidée ? La première année de mise en œuvre multipliée par 6 du FPIC, c'est 2011. J'ai les chiffres que je vais ressortir pour l'occasion. Il a été créé législativement en 2011 et été mis en œuvre en 2012 et multiplié par 6 dans l'application des décisions prises.

**M. VICERIAT.** - Je ne sais plus qui était Président en 2011 !

**Mme la MAIRE.** - Je crois qu'il a sorti un livre récemment avec des choses très intéressantes qui vont, si toutefois ses aspirations allaient au bout de son désir, aggraver encore plus notre situation.

Le montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2016 était de 31,196 M€. Peut-être y a-t-il beaucoup de changements entre le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Le taux moyen pondéré est à 3 % et non pas à

3,18 et la capacité de désendettement se situera à... On établit la capacité de désendettement davantage à partir du compte administratif qu'à partir du budget primitif puisque l'on part sur des chiffres réels à partir du compte administratif de 2015. Tel qu'il est en train de se profiler, il mènera notre capacité de désendettement à 5 ans. Il y aura probablement une petite dégradation par rapport au compte administratif de 2016 quand celui-ci sortira, mais il n'en sera pas à 10 ans. Il n'y a pas un doublement. Je ne sais pas d'où sortent ces chiffres. C'est peut-être une mauvaise interprétation ou compréhension du document qui vous a été transmis. En tout état de cause, ces chiffres ne sont pas le miroir du budget.

Quant à la Maison pour tous, je pense qu'il y a une incompréhension des explications données tout à l'heure par André et une mauvaise lecture des chiffres présentés.

Ce qu'évoquait Christian tout à l'heure, c'était dans le cadre des discussions qui avaient eu lieu avec l'État au moment de la formalisation du dossier ANRU. Cela remonte à quelques années déjà. Il subsistait un déficit d'opération qu'il fallait combler pour que nous soyons en capacité d'intégrer la reconstruction de la Maison pour tous dans le cadre du bilan de l'opération. Ce qui est vrai aujourd'hui, de la façon dont cela se pose aujourd'hui, si la reconstruction de la Maison pour tous est estimée à un montant de 2,3 M€ auxquels il faut ajouter la recette liée au foncier de 1,2... De ces 3,5 M€, il faut déduire... C'est une opération d'écriture qui rend neutre le sujet. En fait, on vend provisoirement le foncier qui nous est restitué estimé à 1 M€ dans l'affaire, d'où le différentiel de chiffre qui n'est pas le montant évoqué.

Je ferai au final une appréciation un peu générale sur l'ensemble. Je voulais réagir tout de suite sur les éléments qui m'apparaisaient être soit des mauvaises compréhensions de chiffres, soit des mauvaises interprétations de fond, en tout état de cause, nécessairement la poursuite et la continuation d'une politique qui a pendant longtemps été portée et menée à travers une logique, celle de la RGPP en son temps et qui se décline aujourd'hui à l'échelle des collectivités locales mais qui, en quelque sorte, en est la poursuite.

André, veux-tu revenir sur quelques éléments précis ?

**M. DELUCHAT.** – Non. Chacun est libre de ses interprétations.

Je suis très sensible aux chiffres. Aussi, lorsque j'annonce que l'on sera autour de 30 M€ d'emprunt à la fin de l'année, on sera autour de 30 M€. Certes, nous sommes à 31,196 M€ au 1<sup>er</sup> janvier, mais au 31 décembre 2016, avec ce que j'ai dit tout à l'heure, à savoir le remboursement en capital et des intérêts inférieurs de 150 000 € par rapport à l'année écoulée, nous serons aux alentours de 30 M€ d'emprunts à la fin de l'année. Je confirme le chiffre. Je suis prêt à vous le prouver si tel est le cas.

**Mme la MAIRE.** - Cela me rappelle quelque chose !

Je serai méfiante.

**M. DELUCHAT.** - Je suis sûr de moi.

On peut considérer que c'est beaucoup d'emprunts, mais on nous dit que si le remboursement est prévu, nous sommes dans la moyenne : 7 annuités pour pouvoir rembourser avec notre autofinancement. Certes, on peut discuter, l'autofinancement se réduira en cas de recettes en moins, etc. On contient les dépenses à + 0,45 et on a - 2,17 de recettes. Cela signifie que nous avons fourni un effort pour contenir les dépenses. En 2016, nous avons enclenché un processus pour vraiment serrer, réussir et passer les années à venir, mais si l'on nous demande de se couper le bras... Sincèrement, ce n'est pas moi qui le ferais.

*(Arrivée de Mme Lazon à 20 h 45.)*

Je ne pense pas que Mme le Maire le ferait ou que l'on ferait cette proposition au Conseil municipal.

Aujourd'hui, on enclenche en pensant que l'on ne connaît pas tous les éléments qui entreront en ligne de compte. Soyons prudents, nous sommes sur des sables mouvants. Méfions-nous. Des choses peuvent évoluer, en négatif certes, mais peut-être aussi en positif. Il faut croire en l'homme, croire en le citoyen, croire aux élections. Des choses peuvent bouger. Si on n'y croit pas, on plie sa serviette et on s'en va.

S'agissant des emprunts, je sais que vous êtes fixé sur eux, chaque année, nous le répétons : nous n'avons pas d'emprunts toxiques.

Vous avez lu la presse, Saint-Maur qui avait des emprunts toxiques viennent de renégocier leur emprunt à un taux... Je ne sais pas combien cela va leur coûter. Cela s'est fait à l'unanimité du Conseil municipal. Cela ne s'était jamais vu à Saint-Maur. La Droite se rassemble.

**M. VICERIAT.** - Je n'ai pas dit emprunts toxiques, mais emprunts risqués.

**M. DELUCHAT.** - Du temps du précédent Président, on a créé la charte Gissler qui donnait le cadre dans lequel on pouvait emprunter sans risque en ayant un portefeuille diversifié. Nous sommes dans ce cadre. Nous avons 19 emprunts en cours. Ils sont tous sous le couvert de la charte Gissler qui est couverte par tous les gouvernements, par tous les ministres des finances qui disent qu'aucune collectivité n'est en danger avec ces emprunts.

Il s'agit ensuite de trouver le moment opportun pour renégocier les emprunts. Mais là, on a un super chef qui sait faire, notre directeur financier. On sait faire. Du temps de Christian Hervy, on savait faire et on le fait aussi avec Stéphanie Daumin. Nous avons une gestion active de la dette.

Parmi les 19 emprunts, 11 sont en catégorie A1. Notez... ! 2 sont en catégorie B1, 1 en catégorie B3, 1 en catégorie D2, 1 en catégorie E1, 1 en catégorie E2 et 2 en catégorie E4.

Voilà, les emprunts que nous avons. Je pourrais vous communiquer la somme exacte si vous le voulez.

**Mme la MAIRE.** - Vous aurez compris que nous ne céderons pas à cette pression qui veut que nous fassions reculer le service public local. Coûte que coûte en effet, vous avez raison de le souligner à M. Viceriat, nous construisons un budget qui essaie d'être responsable, qui n'hypothèque pas l'avenir et qui maintient un bon niveau de service public local. Somme toute, il est logique que nous ne soyons pas d'accord sur ces questions.

**M. LADJICI.** - Merci Madame La Maire.

« Chers collègues, ce budget 2016 intervient à une période charnière de l'histoire de Chevilly-Larue.

L'entrée de notre commune dans la métropole du Grand Paris dans le T12 est les signaux d'une profonde transformation qui va toucher nos organisations territoriales et nos modes de fonctionnement interne dans les années à venir.

À cela s'ajoute un contexte socio-économique particulièrement difficile pour nos concitoyens avec un chômage persistant, ce n'est une surprise pour personne, une croissance insuffisante et un climat de défiance peu favorable à un retour des investissements privés et publics.

Les nouveaux défis qui nous attendent ne peuvent être pris à la légère.

Ils appellent à avoir un regard totalement nouveau sur la configuration politique dans notre Conseil municipal.

Un regard dont la vocation principale est de renforcer les positions de notre commune vis-à-vis de ses nouveaux partenaires et de lui permettre d'afficher le bloc le plus solidaire qui soit pour mieux défendre les intérêts des Chevillais.

Les élus de notre Groupe ont exprimé leurs ambitions pour Chevilly-Larue lors du débat

d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 15 décembre de l'année dernière.

Les nombreuses propositions que nous avons formulées avaient pour objectif de faire avancer les discussions et de dégager des axes de travail pour l'avenir.

Le budget présenté ce jour nous fait constater plusieurs éléments :

- Sur le volet action sociale, le budget reste inchangé à 251,5 k€ malgré un contexte économique difficile pour les collectivités territoriales dans le cadre des réformes que nous subissons. Cela permet de confirmer l'attachement de Chevilly-Larue à la solidarité et au développement de la personne.

- Le conservatoire de musique et de danse permettent de répondre à nos attentes en matière de diffusion de la culture auprès des jeunes dans nos quartiers avec, d'une part, le maintien du projet d'exposition des élèves des arts plastiques Rosa Bonheur et le lancement des ateliers d'arts numériques évoqué auparavant. À cela s'ajoutent les soirées-concerts populaires pour sensibiliser le public des quartiers, Sorbiers et la Guinet, cela a été évoqué au préalable également, à la musique et à la danse. Ce sont clairement le type de dispositifs que nous demandions dans nos orientations budgétaires.

- Nous considérons, comme beaucoup ici, que l'enseignement et l'éducation sont essentiels pour préparer les citoyens de demain. Nous avons été d'ardents défenseurs de tout ce qui permet à l'enfant d'apprendre et de se développer car c'est bien cela qui permet de lutter contre les inégalités qui grandissent en permanence dans notre pays. On peut le constater par moments à Chevilly-Larue.

Nous constatons dans ce contexte que le budget de l'enseignement est en augmentation de 11,7 % à 762 000 €. Cela permet d'améliorer les conditions de travail de nos enfants et de leur garantir des rythmes scolaires qui soient en adéquation avec les besoins de notre époque.

- La politique de tranquillité publique, un sujet que nous avons abordé de façon intense à diverses occasions, menée par la majorité, a, quant à elle, eu des évolutions notables en 2015 à la suite des incidents ayant touché notamment avec le centre de loisirs. À ce titre, nous ne pouvons que nous féliciter de la mise en place de la vidéoprotection pour les équipements publics, mesure que nous avons proposée à diverses occasions et qui nous semble tout à fait appropriée vu les circonstances.

Le budget 2016 nous semble être porteur de beaucoup d'espoirs pour les politiques publiques à destination des Chevillais. Il est, en outre, cohérent avec un bon nombre d'orientations budgétaires que nous avons présentées l'année dernière et qui ont eu un écho certain auprès de la population ces dernières semaines.

Nous prenons également acte de la volonté de Mme la Maire et de la majorité de mener un dialogue ouvert et respectueux de toutes les sensibilités de notre conseil municipal.

Dans ce contexte, et face aux nombreux défis qui nous attendent dans les années à venir, notre Groupe votera ce budget pour contribuer à lui donner toute la force et le soutien nécessaires pour servir les intérêts des Chevillais dans ce moment crucial de notre histoire.

Je terminerai mon propos en disant que les élus du groupe Parti Socialiste et Citoyen sont plus que jamais disponibles pour faire cesser la division de la Gauche dans notre ville et apporter leur énergie en vue de contribuer au sein d'une équipe, à faire en sorte que Chevilly-Larue soit toujours plus belle, plus ouverte et plus ambitieuse.

Je vous remercie de votre attention. »

**Mme la MAIRE.** - Permettez-moi d'avoir une petite réaction à chaud, de la même façon que je l'ai fait vis-à-vis de l'intervention de Patrick Viceriat, sur cette déclaration dont chacun comprendra ici l'importance et le rôle symbolique qu'elle revêt.



Je me réjouis de cette déclaration qui exprime très clairement la volonté de sortir de la logique d'opposition à notre projet municipal de progrès, qui cherche à trouver les voix d'une solidarité de gestion partagée étant entendu que la perspective de voter le budget ouvre la porte d'une solidarité budgétaire commune.

Je me réjouis que cette déclaration se fasse l'écho du positionnement que j'avais adopté à la soirée du deuxième tour des élections municipales. À l'époque, j'avais fait état de la main tendue qui était la mienne et, à travers moi, celle de la municipalité, à l'intention de tous ceux qui avaient cru devoir porter une liste concurrente à l'époque, s'inscrire dans une logique d'opposition et qui souhaiteraient en sortir pour mener et s'inscrire dans une logique de travail commun.

Je ne dédierai absolument pas les déclarations qui furent les miennes à ce moment-là. Je voudrais dire combien la tradition à Chevilly-Larue est justement à cette ouverture et à ce dialogue et combien je suis à la fois favorable à une discussion et ravie d'entendre que cette main tendue soit saisie.

Bien sûr, j'ai bien écouté les éléments évoqués dans cette intervention. Je pense qu'il est évident pour chacun que la voie qui commence à s'ouvrir ne saurait s'engager sans quelques affirmations fortes sur quelques principes clairs. Je m'appuie sur le fait que, dans ton propos, Yacine Ladjici, des références nombreuses ont été données sur un certain nombre d'éléments de contenu de notre budget, sur l'enseignement, l'action sociale, la culture, etc.

J'y vois la volonté localement de s'inscrire dans ce que je décrivais tout à l'heure, à savoir la logique de développement du service public local. J'y vois donc d'une certaine façon, sur le plan local, la volonté, à travers cette envie de développer le service public local, de remettre en cause localement cette approche austéritaire des budgets locaux, étant entendu que je parle, là, de politique à l'échelle locale et non pas nationale. Des différends ne manqueront pas de s'exprimer sur cette question d'échelle nationale. Étant entendu qu'il n'a jamais été question entre nous que des divergences ne puissent s'entendre sur des enjeux de politique nationale.

Il me semble que cette adhésion devra s'affirmer clairement dans le chemin qui peut s'ouvrir à nous. Cela nécessite notamment de s'assurer de la façon dont pourra se préciser, de manière peut-être un peu plus appuyée et moins thématique, l'adhésion à une solidarité de gestion et au projet municipal tel que nous le portons.

Nous aurons, je pense, à nous assurer ensemble au cours des prochaines semaines d'un certain nombre d'affirmations fortes sur des enjeux de contenu qui méritent de clarifier vos positionnements notamment sur certains enjeux fondamentaux comme l'urbanisme et le logement.

À ce stade, il me paraît plutôt normal que des choses restent à préciser. Je considère que cette déclaration est de nature à ouvrir la voie d'un dialogue possible pour voir comment peut se trouver une solidarité de gestion. C'est, bien sûr, une première étape.

Je vais laisser les membres de la majorité réagir, mais je souhaitais le faire d'abord comme Maire pour affirmer combien je pense en effet que si la voie d'un travail en commun est possible et bien je me ferai l'artisan de la construction de cette voie, étant entendu que cela ne pourra se faire qu'à partir du moment où chacun est de bonne volonté, de bonne foi, sincère sur sa volonté d'avancer et où les principes fondateurs et fondamentaux de ce qui constitue notre projet municipal et notre logique de gestion seront partagés et soutenus publiquement.

**M. HERVY.** - Les choses qui sont sur la table dans ce Conseil municipal comme dans d'autres nécessitent qu'il y ait débat, c'est bien normal. Nous avons des options différentes et des choses à nous dire.

Aussi, après l'intervention de Yacine Ladjici, je souhaiterais faire une série de remarques dans deux directions.

La première concerne l'emploi, sujet évoqué dans ton intervention et dans la tribune du groupe dans le journal municipal. Je voudrais dire à ce sujet qu'il ne me semble pas correct de laisser penser que la commune serait responsable de la situation de l'emploi. La façon dont la question est traitée penche dans cette Direction.

La politique de l'emploi est une politique nationale, il ne peut pas en être autrement. La situation de l'emploi est fonction de facteurs qui échappent totalement à notre Conseil municipal comme aux autres d'ailleurs.

Je cite quelques points de repères, mais la question est beaucoup plus complexe. 800 000 fonctionnaires de moins en 10 ans. On se débrouille comme on veut, mais arithmétiquement, c'est 800 000 postes de moins offerts à ceux qui arrivent sur le marché du travail.

Quand on voit que, dans une même période, on a 800 000 à 1 million de chômeurs en plus, il y a un parallèle que l'on ne peut pas s'empêcher de faire.

La financiarisation de l'économie qui pousse les banques et les grandes entreprises à privilégier la spéculation et la rémunération des actionnaires sur l'embauche et l'investissement utile est au cœur de la mécanique économique à laquelle nous sommes confrontés et qui génère les difficultés actuelles. La mondialisation est fondée non sur la coopération mais sur la concurrence généralisée, ce que l'on peut appeler aujourd'hui la guerre économique : une faiblesse croissante de notre appareil industriel. C'est quand même une question très importante, très structurante plus pour un pays comme le nôtre que pour certains de ses voisins, je pense en particulier à l'Allemagne.

Une Europe de la croissance financière comme élément supplémentaire de notre environnement, au lieu de la coopération économique à laquelle nous devrions assister sur le continent et, pour rentrer à l'intérieur de nos frontières, une diminution constante de la consommation populaire qui supprime l'un des leviers indispensables à la prospérité économique.

Cela fait beaucoup de causes complexes qui s'ajoutent les unes aux autres et qui font que la situation du chômage dans notre pays est devenue une question assez inextricable face à laquelle, cependant, nous ne sommes pas sans moyen. En tout cas, voilà les causes du chômage.

À mon sens, cela appelle une autre politique économique et sociale avant tout dégagée de l'austérité.

Pour autant, chaque niveau de collectivité publique se doit de mener la lutte contre le chômage tellement c'est un fléau social ravageur. Mais chaque niveau de collectivité publique ne peut le faire qu'en fonction de son niveau de responsabilité dans la question et des moyens dont il dispose.

Vous relevez le décalage entre le taux de chômage et l'opportunité que constituerait notre pôle d'emploi. Vous avez raison, mais vous oubliez de relever les efforts entrepris par notre commune pour prendre en considération ce facteur depuis au moins une décennie mais je crois même un peu plus de façon à diversifier la nature des emplois qui sont offerts sur le territoire notamment en matière d'emplois tertiaires qui est la grande déficience historique de ce pôle d'emploi.

Mais vous n'ignorez pas que la majorité de nos jeunes qui passent par les lycées et les universités, les grandes écoles, a des formations qui relèvent du secteur tertiaire dans notre commune et sur notre territoire. Il y a donc un problème d'inadéquation.

L'action que nous avons menée fournit des résultats. Ainsi, entre 2008 et 2012, le taux de chômage des jeunes a baissé de 8,28 % à Chevilly-Larue. Je prends 2012 non pas parce que les statistiques seraient plus favorables, mais parce que c'est la dernière année où nous avons des chiffres en année complète sur toutes les catégories qui permettent cette comparaison.

Pendant la même période, il a baissé de 0,6 % à Fresnes, de 1,86 % à l'Hay-les-Roses et de 6,45 % à Rungis. C'est très en dessous quand même ! J'y vois le résultat du travail que nous avons mené pour commencer à changer l'équilibre général de l'offre d'emploi local et le travail que nous avons mené

en coopération avec d'autres, je pense en particulier aux comités de bassin d'emploi, avec le parrainage des demandeurs, pour aider les jeunes de notre territoire à trouver une solution à leur recherche. Il est bon de le savoir et je crois que c'est réjouissant pour notre Conseil municipal.

Enfin, vous conviendrez avec nous que diminuer de moitié notre capacité d'investissement ne peut avoir que des effets très négatifs sur l'emploi, non pas parce que cela résulterait de notre seule action, mais comme c'est la situation de la plupart des communes de la métropole, on n'est pas surpris de voir que, dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics, c'est par dizaines de milliers que, depuis deux ans, les emplois sont supprimés pour cette raison précise. Les communes et les départements ont moins qu'avant les moyens d'investir.

Vous faites des propositions : les forums pour l'emploi par exemple. Je tiens à vous indiquer que cela existe déjà, notamment depuis plusieurs années sous l'égide de la mission locale au travail de laquelle nous participons.

L'édition 2016 d'ailleurs du forum de la mission locale aura lieu à Chevilly-Larue, ce qui est toujours intéressant localement, cela fait monter la participation des jeunes Chevillais qui est toujours par ailleurs notable et il faut intégrer dans notre paysage les jobs dating, organisés par l'association Orly Internationale avec laquelle nous coopérons sur le pacte territorial pour l'emploi signé avec la région, qui se traduisent maintenant par deux éditions par an de ces événements au cours desquels les jeunes peuvent rencontrer directement des employeurs et confronter leur CV à la demande.

Vous proposez par ailleurs une maison de l'entrepreneuriat, je vous indique qu'elle existe déjà sur le territoire.

Ce n'est pas un équipement d'un niveau communal pour une ville de 19 000 habitants, ce ne serait pas sérieux. On paierait des gens à ne rien faire toute la journée. En revanche, c'est à la dimension d'un territoire au moins comme celui auquel nous allons appartenir dans le cadre de la métropole. C'est un équipement qui a été mis en place à Choisy-le-Roi après une expertise menée entre collectivités territoriales dont le conseil départemental, la chambre de commerce et d'industrie et une série d'autres partenaires. Cela semble donner de bons résultats qui correspondent en tout cas à la demande. Je voulais vous donner ces informations.

Le deuxième ordre de questions qui m'amènent à intervenir, c'est le positionnement du groupe socialiste dans le Conseil municipal tel qu'il a été annoncé ce soir.

La décision de votre groupe de voter le budget 2016 et son souhait de débattre des conditions de son intégration dans la majorité municipale appellent à titre personnel le commentaire suivant - je crois que tout le monde mesurera que je le fasse et que ce soit moi qui le dise comme cela - je considère qu'il s'agit d'un événement de la plus haute importance dans notre vie politique locale. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas des choses à nous dire. Mais il ouvre en effet à nouveau la possibilité de travailler ensemble au bien-être des Chevillais bien que nous soyons en profonde divergence à l'égard de la politique nationale, c'est-à-dire en profonde divergence à l'égard de la question centrale qu'est la poursuite ou la rupture d'avec la politique d'austérité.

D'aucuns ne manqueront pas de s'interroger sur les raisons d'une telle réorientation de votre position. Je veux y voir notamment pour ma part le constat que la stratégie de division qui a été conduite depuis 2008 (je ne parle que des dates de renouvellement) renouvelée en 2014 avec le soutien de l'appareil national du parti socialiste, nous ne l'avons pas oublié, et la proclamation de Claude Bartolone dans un supplément au Parisien délibéré d'en finir avec la banlieue rouge, s'est, à la longue, traduite par un échec. C'est la réalité. Il n'y a plus que 3 élus socialistes dans notre Conseil municipal après les dernières élections. Votre score voisine les 11 % aux élections départementales. Ces cruelles réalités parlent d'elles-mêmes.

Elles signifient une chose plus importante que d'autres, c'est que les Chevillais, les maires successifs, la famille politique à laquelle j'appartiens n'ont jamais cessé d'affirmer leur attachement à l'union et au rassemblement pour surmonter les difficultés que connaissent nos concitoyens et notre société.

L'union donc, mais pas à n'importe quel prix et surtout pas sans contenu.

L'union n'a de sens que dans la mesure où elle permet le rassemblement autour d'un projet politique local de progrès, la fidélité aux engagements pris, la solidarité dans la gestion locale.

Bien sûr, le pluralisme des idées est une réalité et il se saurait être question de ne pas respecter la diversité des identités.

Celle-ci continuera donc, je suppose, de s'exprimer bien naturellement et nous aurons toujours des débats animés, mais peut-être un peu moins qu'avant.

Mais ce qui compte le plus à mes yeux, c'est la capacité de tirer ensemble dans le même sens, celui de l'amélioration de la vie des Chevillais dans la diversité de leurs besoins.

Après Stéphanie, je suis satisfait de l'évolution que nous pouvons constater ensemble avec la déclaration qui a été faite ce soir et j'espère qu'elle ouvrira une nouvelle période plus sereine dans notre vie politique locale et plus conforme, je l'espère, dans toutes ses dimensions à ce que l'on peut attendre de la gauche localement mais aussi dans notre pays et j'espère que nous trouverons dans cette nouvelle expérience la force et l'intelligence de changer le cours des choses à chacun de ces niveaux.

**M. LO FARO.** – C'est un débat très instructif.

Madame la Maire, chers collègues, le budget primitif 2016 qui vient de nous être présenté répond aux orientations budgétaires portées par la majorité municipale et qui ont été largement débattues le 15 décembre dernier.

La traduction budgétaire des orientations présentées par Mme La Maire se retrouve dans les différents chapitres qui sont en notre possession.

Lors de nos échanges du 15 décembre dernier, le contexte économique, social, institutionnel, mais également politique, a été très largement rappelé et même débattu et il ne semble pas superflu de pointer certaines vérités sur la politique du pouvoir actuel avec les conséquences qu'elle génère, sachant qu'en bout de course, ce sont souvent, très souvent même, les communes et les départements qui jouent le rôle d'amortisseur social.

Tout ce qui peut ouvrir des pistes pour améliorer la vie de millions de personnes dans le pays est au point mort. Le Président de la République et le Gouvernement conduisent une politique d'austérité qui conduit le pays dans le mur puisque, partout où elle est en œuvre, il n'y a pas d'issue et le peuple en paye le prix fort.

Sans toucher à la répartition des richesses, ce sont les inégalités sociales et territoriales qui prospèrent.

N'est-il pas scandaleux et insoutenable de devoir constater que 62 personnes dans le monde possèdent autant que 3 milliards et demi d'individus ?

Les choix politiques de Messieurs Hollande, Valls et du gouvernement répondent à l'ère sociale libérale ambiante puisque, et cela n'est plus une impression mais un fait, les choix décidés répondent à l'attente du très libéral patron du MEDEF.

Le peuple, celui qui n'a d'autres choix que sa force de travail pour vivre, voit s'effondrer toutes les protections mises en œuvre durant des décennies et notamment après la seconde guerre mondiale

avec le Conseil National de la Résistance.

Tout est détricoté et ce n'est pas seulement l'affaire d'un seul homme, le très libéral M. Macron, cela résulte d'un choix dûment réfléchi.

Le Code du travail dépouillé et l'institution prud'homale déstabilisée, le chantage au résultat précis et attendu vient maintenant peser sur les négociations entre partenaires sociaux avec l'obligation de réduire la durée de l'indemnisation des chômeurs. C'est un comble !

Lorsque l'on sait que sur plus de 6 millions de chômeurs, les 4 catégories confondues, un chômeur sur deux seulement est actuellement indemnisé. Et que dire du RSA qui explose et pour cause ! Quand le chômage progresse tant en nombre qu'en durée, c'est bien chaque département qui doit trouver in situ les moyens de le financer. Alors qu'il s'agit là d'une solidarité financière à l'échelle nationale.

Parlons des milliards octroyés au patronat avec le CICE qui est pourtant reconduit sans que le million d'emplois Gattaz ait pu voir le jour.

La liste pourrait être allongée car, dans tous les domaines, c'est soit le retour en arrière, soit la fuite en avant vers on ne sait trop quel vertueux paradis libéral avec la déréglementation de professions entières et la concurrence libre et non faussée qui brise les êtres humains et fait le jeu des actionnaires.

Il est tout de même révoltant qu'au moment où le progrès scientifique fait un bond spectaculaire en avant avec notamment la percée du mystère des ondes gravitationnelles qui vient valider la théorie de la relativité, le monde salarial, quant à lui, c'est-à-dire nous tous, doit encore se rebeller contre une théorie libérale archaïque qui date de la fin du 17<sup>ème</sup> siècle.

Nous avons souhaité faire ce rappel afin de poursuivre sur la réforme territoriale qui n'est pas analysée en dehors du contexte libéral européen.

Les grandes régions, les pôles de compétitivité, les métropoles en concurrence, etc., façonnent l'architecture administrative initiée avec la loi NOTRe et la loi Maptam. Nous l'avons dit, cette hypercentralisation est tout l'inverse de la décentralisation des années 80, souvenons-nous des lois Defferre. Elles ne reposent pas sur des territoires toujours pertinents et sur des projets concrets qui profiteraient aux populations.

Elle est initiée par l'eau déstabilisant la conception républicaine de nos institutions et notamment le rôle et la place de la commune qui, ouverte à toutes les coopérations internationales, pourrait être la base d'un édifice institutionnel cohérent et porteur de sens.

Dire cela, ce n'est pas faire un réquisitoire contre la métropole du Grand Paris ni espérer révolutionner le fonctionnement de nos communes comme cela a été dit, par un de nos collègues, le 15 décembre dernier. Non, ces actes d'autorité ne fonctionnent pas car il crée plus d'insatisfactions que de satisfecit.

Ils bannissent toute participation démocratique des citoyens, nous n'hésiterons pas à le proclamer haut et fort quand il le faudra.

Dans ce contexte institutionnel nouveau, qui réduit les compétences et les moyens des communes sans connaître exactement quelles en seront les conséquences précises pour nos concitoyens, que nous est soumis le budget primitif dont nous débattons.

Avec la création de la MGP au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et les 12 établissements publics territoriaux, ce budget 2016 fixe les recettes fiscales économiques au taquet de 2015.

Ce montant ne variera plus. La ville n'ayant plus la main sur ses recettes fiscales et ce n'est pas à la marge.

En termes de recettes aussi, la réduction des dotations de l'État continuant et les péréquations étant maintenues, les recettes des prochaines années iront en diminuant. Nous prenons en compte les efforts de tous pour contenir les dépenses de fonctionnement et permettre dans un cadre de plus en plus contraint d'assurer un service public local de qualité fort apprécié avec un budget en baisse de 2 M€ par rapport à 2015.

Ce budget est en parfaite osmose avec le programme municipal qui a été voté et validé par 52 % des Chevillais. Nous souhaitons pouvoir poursuivre ce programme jusqu'à son terme.

Ainsi, le budget de la ville présenté ce jour permet :

- d'assurer un bon service public en direction de tous les publics,
- de préserver des tarifs municipaux,
- de conforter la solidarité intergénérationnelle,
- de créer les conditions du mieux-être et du mieux vivre ensemble dans notre commune assurées entre autres mais pas seulement par un maillage dense du tissu associatif et local.

Tout cela est permis par un maintien des grands équilibres budgétaires qui s'inscrit dans une prospective qui devient pourtant de plus en plus difficile à prévoir du fait de l'incertitude émanant des lois de finances et des réformes institutionnelles en cours.

Le Parti de gauche prendra toute sa part en pleine cohérence au sein de la majorité municipale comme il le fait depuis le début de la mandature afin d'atténuer pour la population chevillaise les politiques gouvernementales dénoncées au sein même du parti politique au pouvoir.

Nous prenons évidemment en compte et nous prenons acte de l'évolution en cours pour la majorité municipale et le vote du budget.

Pour toutes ces raisons, notre groupe votera le budget primitif tel qu'il est présenté ce soir.

Je vous remercie.

**M. TAUPIN.** - Je préfère l'annoncer tout de suite, moi aussi je voterai le budget.

*(Rires...)*

On peut toujours avoir des raisons de ne pas voter !

Comme l'a dit André, nous présentons ce soir un budget responsable qui tient compte de la réalité institutionnelle, des changements qui se sont déroulés et de la suite des réformes institutionnelles qui ont eu lieu et qui nous permettent de mener une politique sur la ville pour répondre aux attentes sociales en termes de services publics, mais aussi concernant l'école, la culture et le développement durable.

Je me réjouis que l'on ait, cette année en tout cas, dans le cadre du bilan de l'Agenda 21 que nous allons réaliser mais aussi dans la préparation et l'élaboration d'une nouvelle phase de l'Agenda 21 qui sera renouvelée largement, que l'on puisse répondre aux attentes des Chevillaises et des Chevillais sur ces questions.

Voilà pour ce qui concerne le budget.

Je voulais ajouter quelques mots concernant l'emploi puisque Christian en a beaucoup parlé ce soir et à juste titre. On essaie de répondre aux attentes des demandeurs d'emploi dans différents domaines. On a parlé de la mission locale, des actions et des forums pour l'emploi qui sont réalisés par la mission locale auquel nous participons. On peut aussi parler du travail mené par AEF 94 en matière d'insertion par l'emploi. On peut également parler de l'action menée par le comité de bassin d'emploi ainsi que de l'école de la 2<sup>ème</sup> Chance à laquelle nous participons. Je pourrais ajouter

l'action de Val de Marne Actif pour l'Initiative qui permet d'apporter des aides aux créateurs d'entreprise qui, parfois, créent une entreprise pour sortir des difficultés sociales et du chômage dans lesquels ils sont empêtrés depuis un certain temps.

Le travail de lutte pour vaincre le chômage doit être mené à l'échelle nationale. C'est dans le cadre de Pôle Emploi et de la politique menée par le gouvernement qu'il faut essayer d'agir pour trouver des solutions et donc aider les demandeurs d'emploi. Certains sont en très grande difficulté.

Je me réjouis également de la proposition qui est faite par le groupe socialiste.

C'est un changement politique important sur la ville. Tous ceux qui peuvent contribuer par leur réflexion et leur travail à l'amélioration de la vie quotidienne des Chevillaises et des Chevillais vont dans la bonne direction.

Et de part la diversité de la majorité, j'en fais partie à ma manière, je crois que nous avons des possibilités de travailler dans la bonne direction en nous mettant d'accord sur les actions à mener, les engagements et la manière dont vous voulez vous engager, mais je pense que, ce soir, on tourne la page de ces quelques années de division auxquelles on a assisté sur la ville. Je pense que c'est une bonne chose et je m'en réjouis.

**Mme la MAIRE.** - Merci.

**Mme RIGAUD.** - Je vous le dis tout de suite, aussi, notre groupe votera le budget.

Je souhaite revenir sur mon secteur, particulièrement sur les motifs de satisfaction de la politique que mène la ville en direction des personnes handicapées.

Cela me tient particulièrement à cœur. Nous avons travaillé avec le service avec lequel je collabore au quotidien.

Nous avons déjà voté la première décision, la prestation Sourdline qui consiste en une accessibilité, par le site Internet de la ville, aux services de la ville pour les personnes malentendantes.

Une permanence mensuelle est assurée par un agent qui parle le langage des signes. Il peut ainsi aider directement les personnes malentendantes à remplir des documents administratifs, à monter des dossiers.

Je pense qu'il est très important de le souligner.

Chevilly-Larue va vers une politique axée de plus en plus sur l'accessibilité des personnes handicapées.

Mon deuxième point de satisfaction à l'égard des personnes handicapées est l'Adap, sujet pour lequel le conseil municipal a voté à l'unanimité. L'accessibilité ne consiste pas seulement à permettre l'accès aux bâtiments, c'est aussi celle qui permet de monter les dossiers, etc.

Nous avons voté un programme qui va être étalé sur 9 ans. Cela représente au total la somme de 1,400 M€ d'investissements. André me dit : 140 000 € pour cette première année.

Je pense qu'il est important de souligner qu'au-delà des difficultés financières dont tout le monde a parlé aujourd'hui, un effort est fait en direction de ces publics. Je pense qu'il est important de les intégrer.

Pour terminer, comme les autres personnes de la majorité, je me réjouis de l'intention du groupe socialiste de rejoindre la majorité. Je me dis que c'est tout à fait logique. Moi qui étais diabolisée parce que je prônais cette union, je me sens d'autant plus renforcée dans cette idée. Je me dis finalement que je n'avais pas si tort que cela.

**M. ROUX.** - Je vais ce soir prendre la parole au nom de mon groupe en l'absence de notre présidente.

Avant d'aborder la question du budget, je voudrais dire que les élus communistes et partenaires se félicitent de l'intervention de Yacine Ladjici ce soir.

Je forme le vœu que cela marque un point final à la situation désastreuse de la désunion de la gauche locale depuis 2008.

Effectivement, ce qui nous anime, cela a été dit ce soir, notre seule boussole, c'est l'intérêt des Chevillais et uniquement cela et c'est cela qui soude la majorité municipale, cette solidarité de gestion pour tout ce qui touche aux besoins des habitants et aux intérêts de notre commune.

Je crois que l'on ne peut aujourd'hui se contenter de chanter les louanges d'un budget bien établi car on ne peut pas se satisfaire du contexte dans lequel nous sommes contraints de le construire. C'est un bon budget mais les conditions dans lequel il a été construit sont inacceptables.

Ces conditions résultent de l'austérité budgétaire qui a trois principaux effets, l'austérité qui aggrave la situation sociale et de l'emploi en particulier pour les catégories les plus vulnérables de nos populations.

Elle impacte nécessairement la gestion municipale au travers des quotients familiaux les plus bas pour de plus en plus de familles, les dispositifs de solidarité communaux et départementaux en hausse qui, pour beaucoup de personnes, empêchent un basculement dans la pauvreté et jouent un effet de bouclier social.

L'austérité gaspille des milliards d'Euros d'argent public, cela a pu être dit ce soir, au bénéfice des multinationales et des banques – on a parlé du CICE, du pacte de compétitivité - et gonfle ainsi les profits financiers sans améliorer aucunement l'investissement pour la production et l'emploi.

Ce que je vous dis là n'est pas un discours idéologique, mais des faits démontrés notamment par l'INSEE (l'inefficacité des baisses de charges pour les entreprises sur l'emploi), de tels mécanismes augmentent les fonds propres des entreprises et la rémunération des actionnaires, mais ont des effets négligeables sur l'emploi.

Or, ces milliards seraient beaucoup mieux utilisés pour soutenir la consommation, aider les collectivités à investir, développer les secteurs promouvant le développement de l'emploi.

Par exemple, Christian a abordé tout à l'heure la question de la casse des services publics avec les 800 000 emplois supprimés en l'espace de 10 ans, malheureusement gouvernement après gouvernement.

L'austérité restreint également les moyens des collectivités territoriales, la baisse de dotations est une décision politique qui a pour conséquence un affaiblissement du service public local, une contraction de la capacité des collectivités à investir pour l'intérêt général.

Cela a donc des conséquences néfastes sur l'emploi, notamment sur les PME mais aussi sur le secteur des travaux publics, du bâtiment. En Île-de-France, on sait que cela représente des dizaines de milliers d'emplois perdus. Notre budget porte la marque de cette baisse de l'investissement qui voit notre capacité d'investissement sérieusement affectée et du choix politique que nous faisons de préserver le service public local rendu aux habitants. Stéphanie a eu l'occasion de le rappeler tout à l'heure.

Pourtant, une autre politique pourrait permettre d'apporter des points d'appui nécessaires au retour de la croissance de notre économie, une économie réorientée vers la réponse aux besoins, les équilibres environnementaux, l'emploi.

Cela passe notamment par le soutien à la consommation et au pouvoir d'achat. Mais que d'occasions manquées d'augmenter le smic, encore dernièrement, à la suite des élections régionales où, malheureusement, je crois, tous les enseignements n'ont pas été tirés.



Cela passe aussi par un service public dynamique à qui l'on donne les capacités d'investissements suffisantes pour entretenir et développer ses infrastructures.

Cela passe par une grande politique industrielle dont on sait qu'elle a un rôle d'entraînement sur le reste de l'économie, le poids relatif de l'industrie a encore diminué d'un point depuis le début du quinquennat passant de 12 à 11 % de notre PIB, ce qui explique en partie le décalage de la France en matière d'emploi avec d'autres pays.

Et enfin, la mobilisation des ressources bancaires qui nous apparaît primordiale si l'on pouvait notamment emprunter directement à la BCE. Si les banques se préoccupaient moins de la spéculation et des dividendes, plus d'argent pourrait être utilisé pour l'investissement et c'est pour nous primordial.

Il y a pourtant de l'argent en France : de grandes fortunes explosent, une fraude fiscale énorme, une spéculation indigne. Il faut simplement prendre l'argent là où il est. On ne peut pas s'attendre en 2016 à des budgets florissants et Chevilly-Larue n'échappe pas à la règle. L'État a abandonné son rôle de solidarité. La péréquation actuelle agit à l'aveugle et ne tient pas en compte des réalités concrètes.

Nous ne sommes pas opposés au principe d'une péréquation. Cela a été dit à de multiples reprises dans les conseils municipaux, en particulier une péréquation qui s'applique à des équipements comme le MIN qui ont été construits sans notre volonté. Mais lorsqu'une commune met en place des zones d'activité, des politiques d'attractivité envers les entreprises, il est alors plus logique que les bénéficiaires de l'action soit ces communes qui font ces efforts-là, d'autant plus que les communes bénéficiaires de la péréquation ne sont pas nécessairement celles qui participent à l'effort de solidarité dans divers domaines dont on peut penser par exemple à la question du logement social.

Cela nous pénalise donc sur le plan de la dynamique de ville, de la politique de l'habitat et de l'emploi.

La construction métropolitaine va également ponctionner une part importante de la fiscalité économique sans que l'on connaisse sa répartition dans la durée. C'est une situation déstabilisante et inquiétante qui démontre une volonté de mettre à mal voire de supprimer les communes au moins dans leur configuration actuelle.

Nous prendrons bien sûr notre part et agirons pour la défense de nos intérêts, mais il faut rappeler que la construction actuelle ne correspond pas à la logique de coopération que nous appelions de nos vœux pour répondre aux problématiques métropolitaines comme le transport ou l'urbanisme. Notre projet était plutôt celui d'une métropole inclusive et équitable. Dans ce contexte, nous sommes fiers que les priorités de la municipalité restent l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, le sport, la culture. En résumé, tout ce qui par l'éveil éducatif et culturel ouvre vers l'émancipation.

Notre priorité, c'est aussi la solidarité avec les plus fragiles. Je pense au soutien à l'épicerie solidaire Sol'Epi, aux quotients familiaux, au soutien aux associations avec une enveloppe qui demeure inchangée. Malgré toutes les difficultés, nous mettons en place des actions pour l'emploi des plus fragilisés, des plus précarisés, des jeunes notamment, souvent les plus précaires et les plus sous-payés. C'est aussi la mission locale, l'AEF 94, l'école de la deuxième chance. Laurent l'a très justement dit tout à l'heure.

Nous avons également une politique d'achat public et d'investissement bénéfique aux entreprises implantées sur la commune qui leur permet de maintenir leurs activités, de favoriser l'implantation de nouvelles, de mieux répondre à leurs besoins de développement. Les exemples ne manquent pas. Je pense en particulier à L'Oréal et à Vinci.

Autre point important à nos yeux : la solidarité envers les retraités, nos aînés victimes eux aussi de

l'austérité, de la hausse du coût de la vie avec des revenus en stagnation et surtout le recul des retraites et des pensions, mais aussi un coût de la vie de plus en plus élevé en matière de santé et la baisse des remboursements. Cela appelle une politique de soutien social. Cela nous appelle à poursuivre nos efforts pour répondre aux besoins. Je pense aux déplacements à la demande, aux logements adaptés, au portage des repas, mais aussi au centre médical des halles ou au foyer Gabriel Chauvet.

Nous sommes également fiers des choix d'investissements pour 2016 qui démontrent notre volonté de répondre aux besoins au travers de réalisations utiles pour nos concitoyens. Je pense à la rénovation de la piscine, à l'accessibilité handicap des bâtiments publics, à la rénovation de la maison du conte, mais aussi et surtout à la rénovation de notre centre de loisirs. Et, à ce titre, je voudrais dire que nous encourageons Mme La Maire qui se démène pour accélérer les choses face à des assurances pour qui, décidément, le sort des enfants n'a que peu d'intérêt.

Il faut enfin nous réjouir de l'efficacité de notre service public local, de notre bonne santé financière, cela a été rappelé tout à l'heure par André, dans un contexte pourtant négatif sur la qualité de la gestion et féliciter le personnel communal toujours mobilisé pour la réalisation de notre projet dans la réponse aux besoins des habitants et qui fait face malgré les agressions de son statut.

Pour conclure, je voudrais dire que notre groupe tient à remercier particulièrement Serge Theas et son équipe pour tout le travail accompli dans des conditions particulièrement difficiles que j'ai eu l'occasion d'expliquer dans mon propos.

**Mme la Maire.** - Merci. Hadi Issahnane.

**M. ISSAHNANE.** - Merci Madame La Maire.

Je vous annonce que je voterai moi aussi le budget !

*(Rires...)*

Mais je ne suis pas du tout content. Je m'explique.

Avant de commencer, je vais faire quelques avant-propos pour contextualiser mon discours et pour que vous ne le preniez pas, membres du parti socialiste, à titre personnel. Je parle en mon propre nom et non en celui de mon groupe.

Vous savez que je n'appartiens à aucun parti politique.

Je tiens à ajouter aussi qu'une distinction est faite quand j'entends les discours entre le national et le local. Je suis désolé, je ne suis pas d'accord. Le national est intriqué dans le local et inversement. Toutes les mesures prises au niveau national ont des implications concrètes au niveau local.

Je vais utiliser des mots forts. Je trouve que c'est une manœuvre lamentable que vous faites. Votre parti est un parti d'élus en perdition. Vous savez que vous allez vous casser littéralement la figure l'année prochaine. Vous cherchez à vous rattacher à des barques qui flottent encore comme ici. Vous êtes un parti d'élus composé d'élus, fait d'élus, dirigé par des élus et le fait que vous perdiez des élections à tire-larigot depuis que vous êtes au pouvoir fait que vous êtes quasiment en instance de mort clinique.

Je n'ai jamais vu depuis ces deux ans que je participe au Conseil municipal une désolidarisation du gouvernement par rapport aux politiques du gouvernement.

Je ne reprendrai pas toutes les introductions faites par mes collègues sur la politique désastreuse économique et sociale qui est faite au niveau national. J'ajouterai deux éléments qui sont en train d'être votés à l'Assemblée Nationale ici et qui, je pense, sont un marqueur de ce qui fait la gauche littéralement. Je veux parler de l'État d'urgence et de la déchéance de nationalité.

Je ne conçois pas appartenir à la même majorité qu'un parti politique qui traite mes enfants de sous-catégorie de français. Je ne peux pas. Éthiquement, je ne le peux pas, ce serait renier ma dignité et celle de mes enfants.

Le fait de se dire de gauche ne suffit pas. Cela passe par des actes.

Et je suis désolé, depuis 2012, à part la loi pour le mariage pour tous, je ne vois que celle-là, tout le reste indique que vous êtes un parti de droite et les Français ne s'y trompent pas.

Voilà. À l'heure actuelle, on est en train d'intégrer un parti de droite à la majorité.

C'est pour tout cela que, finalement, et je vous le dis solennellement devant toute l'assemblée, que nous ne ferons jamais partie du même bord.

J'ai terminé mon propos.

**Mme la MAIRE.** - Merci Hadi.

Je vais donner la parole, comme il me l'a demandé, à Yacine Ladjici puisqu'il voulait apporter des éléments de réponse, je pense, à ce qui a été dit dans le débat.

Je voudrais toutefois faire un commentaire après l'intervention d'Hadi, d'une part, pour souligner le fait que chacun pourra témoigner à l'issue de ce Conseil municipal de la liberté de parole et de ton représentative de la diversité qui anime et habite notre majorité municipale et donc de la possibilité qu'à chacun d'exprimer son point de vue avec ses propres mots, son propre cœur et ses propres convictions.

J'en appelle toutefois à une certaine forme de modération dans la façon de porter ses convictions et sa passion.

Si je partage sur le fond le rejet de beaucoup de mesures adoptées par ce gouvernement au pouvoir depuis quelques années, si je rejette profondément le projet, qui bientôt sera plus un projet mais un fait, de la déchéance de nationalité et de l'inscription de l'État d'urgence dans la constitution que je considère davantage comme un écran de fumée que comme une mesure porteuse des faits réels de lutte contre le terrorisme, si je partage le point de vue fondamental que l'austérité porte en son cœur aujourd'hui ce qui devrait pouvoir fédérer la gauche au niveau national dans les années à venir, je crois pouvoir dire que, pour l'instant, cette conviction reste à conquérir dans notre peuple et qu'elle n'est pas encore vécue comme le centre de gravité de ce qui pourra devenir peut-être un jour, je l'espère en tout cas et j'agirai dans ce sens, le centre d'une action et d'un projet de gauche qui pourrait, je l'espère, prendre un jour les rênes de ce pays.

Mais je voudrais dire deux choses :

La première est que je ne renonce pas, à travers le dialogue paisible construit à travers un travail commun, que nous puissions progresser dans notre compréhension mutuelle, y compris peut-être emporter certaines convictions sur ces sujets de fond.

Cette espérance s'adosse sur une tradition chevillaise et sur une tradition qui, au-delà de cette tradition chevillaise, est que si la gauche, dans toute sa diversité, ne choisissait pas dans les différents périmètres auxquels elle cherche à accéder aux fonctions, si donc la gauche dans toute sa diversité ne se mettait pas en situation de travailler ensemble et collectivement à la mise en œuvre d'un projet progressiste, elle n'arriverait probablement à prendre la direction d'aucune collectivité locale de quelque niveau que ce soit.

C'est bien justement parce que nous savons parfois « mettre en sourdine » ou en tout cas faire la distinction... Je crois que ce qui sera au cœur de ce processus qui s'ouvre aujourd'hui dont je me réjouis, c'est le fait que personne ne perde son âme et son fond politique, que personne n'ait le sentiment de s'asseoir sur ses convictions, mais que nous parvenions à donner une belle image de ce

que peut être un travail dans la compréhension mutuelle à travers un chemin qui, à Chevilly-Larue, ne perdra jamais, en tout cas tant que ce sera moi ou ma ou mon successeur représentant cette majorité, ce qui habite au plus profond d'elle-même son projet, son esprit d'équipe et son travail, à savoir justement une action humaniste et progressiste au service de tous les Chevillais.

Je voudrais te rassurer Hadi, nous ne perdrons jamais notre âme à élargir le cercle de ceux qui peuvent se reconnaître dans notre action à partir du moment où, justement, nous ne baissons pas notre niveau d'ambition. Je pense qu'il y a la possibilité de cheminer sur beaucoup de sujets et que c'est dans le respect et l'écoute mutuelle que, probablement, ce cheminement peut avoir lieu.

Yacine...

**M. LADJICI.** - Merci Madame La Maire.

Beaucoup de choses ont été évoquées ce soir. Je souhaite avant tout préciser un élément : notre démarche a pour objectif de mettre au centre de nos préoccupations politiques l'intérêt des Chevillaise et des Chevillais. Nous ne sommes pas dans une tribune nationale, nous ne sommes pas au Sénat ou à l'Assemblée Nationale, nous sommes à Chevilly-Larue. Nous avons à discuter, à débattre d'idées fondamentales pour la vie quotidienne de nos concitoyens qui habitent Chevilly-Larue comme : comment gérer les politiques d'enseignement, comment s'assurer que les enfants puissent évoluer dans un environnement qui lutte contre les inégalités. Que l'on puisse donner aux gens qui souhaitent travailler des possibilités en matière de transport, de logement pour que chacun puisse se trouver à sa place à Chevilly-Larue.

Notre démarche n'est pas le fruit d'un reniement, bien au contraire.

Chacun ici connaît notre position depuis 2014 en ce qui concerne les politiques nationales. Je constate que nous avons des différences majeures d'appréciation en ce qui concerne la façon avec laquelle on doit mener le pays, mais j'ai le sentiment ou du moins la faiblesse de croire qu'à Chevilly-Larue la situation paraît beaucoup moins complexe que ce qui peut se passer au niveau national dans la mesure où les paramètres gérés par le gouvernement ne sont absolument pas les mêmes que ceux que nous devons gérer à Chevilly-Larue et cela, je pense, suffit à trouver des voix pour un dialogue serein et apaisé en mettant de côté toute forme d'extrémisme politique.

Je suis clair avec mes engagements et je suis clair avec mes principes, avec ce que je défends depuis un bon nombre d'années au parti socialiste.

Simplement ce que je demande à chacun ici ce soir, c'est que nous prenions la mesure des choses, que nous donnions un visage tout à fait constructif à la population qui nous regarde.

Vous savez, la population voit, que ce soit à la télévision, à Itèle ou à BFM, ou lors du débat d'orientation budgétaire, ses élus s'étripent dans des débats qui peuvent faire perdre du temps lorsqu'ils sont violents et non constructifs. Elle ne veut plus de ce type de positionnement politique. Il nuit à la démocratie, il nuit à l'attrait que peuvent avoir les élections à diverses occasions.

En ce qui concerne les scores de notre groupe ou de notre parti à différentes échéances, tu as rappelé en avant-propos Christian que c'est l'occasion que nous puissions nous dire les choses de façon sincère et honnête parce que ce n'est qu'en étant dans une démarche inclusive que nous pourrions avancer, à savoir que chacun exprime son point de vue librement et de la façon la plus apaisée qui soit.

Tu as rappelé tout à l'heure notre score aux élections départementales. Nous étions tous les deux candidats à cette élection. Je connais mon score, il n'était pas très haut, mais c'était une première élection. Je me rappelle avoir fait 14 % et non pas 11,2, mais ce n'est pas grave. Cela remonte à bientôt deux ans. Je veux bien te donner le bénéfice de l'oubli, il n'y a aucun problème.

Simplement, la logique aurait voulu que tu cites des élections qui ont lieu beaucoup plus

récemment, à savoir les élections régionales.

Pour être tout à fait honnête avec celles et ceux présents ce soir, je ne souhaitais absolument pas m'engager sur ce type de discussion, mais puisque tu me tends la perche, je vais le faire.

Je pense que nous nous sommes à 99 % déplacés aux élections régionales. Chacun connaît le score du parti que je représente. Ce n'est une surprise pour personne, je ne fais pas d'effet d'annonce. Il n'est pas forcément intéressant de raisonner uniquement sur les scores aux élections car une élection est avant tout une photo à un moment donné de notre histoire. Des paramètres qui sont le candidat, le contexte économique de la période, les alliances peuvent donner un résultat. Je ne me focaliserai pas que sur ce paramètre, il y en a beaucoup plus.

Tu as parlé d'échec. J'insiste sur le fait qu'il faut se dire les choses. Évidemment, si l'on considère que ne pas remporter une élection est un échec, je serai mal placé de vous dire ce soir que c'est une réussite car nous n'avons pas gagné mais nous avons eu le mérite de porter des propositions qui ont, j'en suis convaincu, permis au débat de s'enrichir et de se focaliser sur un certain nombre de considérations qui n'auraient pas forcément pu être abordées si le groupe de l'époque était dans la majorité.

Je n'étais pas là en 2008, je n'étais pas là avant en 2008, simplement, je sais en regardant l'histoire qu'il y a des causes à cette division de la gauche que je ne souhaite pas voir se reproduire dans le futur.

Chacun a pu s'exprimer librement. Évidemment que notre position ne signifie pas que nous allons critiquer le gouvernement ou le déjuger. Nous ne souhaitons pas mettre le curseur sur les débats nationaux, mais je respecte les différences d'appréciation en ce qui concerne les politiques nationales. Je les respecte et les écoute aussi, mais je souhaite que notre position soit respectée et écoutée au même titre que toutes celles qui ont pu s'exprimer ce soir dans notre Conseil municipal.

J'ai entendu ce soir des propos en ce qui concerne les politiques d'austérité. Je ne partage pas le constat, ce n'est une surprise pour personne. Simplement, et ni voyez aucune animosité de ma part ni de volonté de donner des leçons mais je constate que les voix qui s'expriment dans le débat national à l'occasion d'élections diverses et qui font le diagnostic de l'austérité au niveau national, ne trouvent malheureusement pas d'écho auprès de la population.

Je suis prêt à faire mon autocritique et dire que le Parti socialiste peut commettre des erreurs. Qui peut dire que le parti socialiste n'en a pas commis ? Mais il a aussi permis de faire avancer un certain nombre de sujets. Tu as cité le mariage pour tous. Je soutiens certaines des choses faites en direction des entreprises.

Ce que je veux dire, c'est qu'il faut vraiment, si nous voulons faire avancer le débat, que chacun puisse faire son autocritique. J'y suis tout à fait prêt, mais je souhaite que nous soyons tous dans cette démarche. Si nous voulons faire avancer le débat politique, la période où l'on pouvait tenir des propos hors sol en permanence y compris chez nous au parti socialiste est révolue. Il faut tenir un discours de vérité et de respect des uns et des autres.

**M. HERVY.** - Je vais essayer de décoller un peu du débat principal qui nous regarde ce soir, la gestion des affaires de la commune, pour me permettre quelques réflexions qui me sont dictées par l'évolution du débat.

La première chose que je voudrais dire, c'est que quelle que soit l'assemblée élue, quiconque se reconnaît dans les objectifs de gestion majoritaire, vote le budget et déclare s'engager à la solidarité de gestion à vocation à faire partie de la majorité de cette assemblée, quelle qu'elle soit. Sinon, il n'y aurait plus de politique possible dans ce pays et nous assisterions au spectacle lamentable que nous voyons quelquefois à la télévision dans ces parlements où des gens qui ont des options et des intérêts opposés « se foutent sur la figure » devant les caméras de télévision. Ce n'est pas cela la

démocratie. La démocratie doit être fondée sur des règles et des repères. C'est la première chose que je voulais dire.

Si tout le monde était d'accord sur toutes les questions centrales, à la limite, nous n'aurions pas besoin de rechercher des voix de l'union et de rassemblement pour servir au mieux dans une réalisation majoritaire les intérêts de nos concitoyens puisque nous serions à peu près tous dans le même mouvement politique.

Si nous avons besoin de réfléchir, de débattre entre nous et avec les citoyens, c'est bien parce que la réalité est beaucoup plus complexe et elle ne cessera jamais de l'être.

Certains ont cru à une certaine époque du mouvement révolutionnaire qu'en changeant la société on changerait les idéologies, les réflexions des hommes et que l'on homogénéiserait la société. Ceux-là ont été payés pour voir s'ils étaient encore vivants que cela ne marche absolument pas. On est donc condamné à confronter des opinions différentes et, parfois, à se combattre sur le fond parce que c'est la réalité politique qui permet progressivement de trouver le bon chemin.

Ensuite, je fais partie de ceux qui comprennent et qui partagent le fait que, dans notre Société, il y a beaucoup de ressentiments et beaucoup de colère parce que les gens souffrent et par tous les bouts des questions qui leur sont posées et qu'il faut résoudre normalement par la politique.

Que ce soit les questions de l'environnement, les questions de l'emploi, les questions de la nationalité qui sont sur la table. Aujourd'hui, je partage tout à fait les opinions négatives par rapport à ce débat qui n'a d'autre horizon que les combinaisons politiciennes qu'il peut être possible de tisser pour sauver un pouvoir qui est en difficulté. Je partage tout à fait cette analyse-là. Il y a donc beaucoup de colère, beaucoup de ressentiments, beaucoup de frustrations et cela peut donner lieu à des actes, à des attitudes individuelles ou collectives qui posent à notre société des problèmes compliqués et dangereux.

On est dans cette situation.

Quand on est dans cette situation, on est quand même obligé d'y réfléchir non pas pour délivrer un blanc-seing à ceux qui sont responsables politiquement de la situation, et je ne les citerai pas parce que ce n'est pas l'essentiel de mon propos de l'instant, mais en même temps, on est obligé d'analyser la situation pour essayer de discerner, dans le mouvement de la réalité qui s'opère sous nos yeux et auquel nous participons, quelles sont les forces positives qui peuvent permettre de construire des solutions aux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Est-ce que ces forces politiques positives existent ? Je suis convaincu qu'elles existent dans notre peuple. Seulement, l'accumulation de colère et le fait que l'on tarde, pour des intérêts opposés à ceux de notre peuple, à répondre aux impatiences créent une situation politique extrêmement dangereuse.

On vient de me parler des élections régionales.

Le premier enseignement que je tire de ces élections, outre le fait que Bartolone a fait perdre la Gauche en Île-de-France et qu'il emporte personnellement la responsabilité, est qu'elles ont consacré le danger néofasciste dans notre pays.

Si on ne veut pas croire, parce que l'intensité de la question s'est émoussée depuis les élections, que cette réalité existe, on court à un danger terrible.

Je me pose une question qui n'est pas simple à résoudre : va-t-on laisser les électeurs de gauche désarmés parce que nous penserons d'abord à nos querelles intestines face à cet enjeu, à ce risque ? Je réponds que ce n'est pas possible même si la réalité du rapport de force ne nous plaît pas. Et une chose ne nous plaît pas dans ce rapport de forces, c'est le fait qu'aucune force de gauche à elle seule n'est capable ni maintenant ni dans un court délai historique d'empêcher la catastrophe, seule.

Aucune. Je dis bien aucune se réclamant de la gauche.

Faites-les comptes.

Regardez les spéculations quotidiennes, je ne vous apprends rien.

Nous sommes donc condamnés à réfléchir à la question de savoir quelle est la construction politique qui peut permettre d'abord de sauver notre démocratie parce que c'est la question première, ensuite, parce que je pense que l'on peut arriver, si tout le monde fait ce qu'il faut, à mettre en route un véritable projet politique de gauche dans ce pays.

Il faut se demander comment on peut faire pour y arriver ?

Quand je me pose cette question, j'ai 45 ans d'expérience militante et 32 ans d'expérience d'élu. Ce que je retire de ma vie, c'est que l'on n'a jamais fait un pas positif en avant en étant définitivement agressif et cruel à l'égard de ceux qui peuvent contracter avec moi. Mais le plus important n'est pas encore les représentants qui peuvent se livrer à cet acte de contrat. Le plus important, ce sont les citoyens et les électeurs qui les observent et qui nous observent. C'est cela le plus important.

Allons-nous être capables de les mettre en route comme une force positive qui se rassemble pour débloquent la situation ou allons-nous être seulement capables de continuer à leur offrir le spectacle lamentable de la politique dans notre pays ? C'est de cela dont on est malade. C'est cela qui aiguise les colères et les rancœurs. Il faut sortir de cela à tout prix, mais pas à n'importe quel prix.

Il ne peut pas y avoir de contrat électoraliste là-dedans. Il y aura forcément un contrat avec le peuple qu'il faut construire avec lui.

J'attire l'attention à ma façon et avec mes convictions évidemment sur le fait que nous sommes dans une situation charnière dans la vie politique de notre pays et dangereuse. Elle est d'ailleurs d'autant plus dangereuse qu'au sommet de l'État il y a des gens qui n'écoutent pas et qui pensent encore que l'on peut sauver la mise avec des combinaisons. C'est le pire de tout.

En revanche, ce qui structure le rapport de force politique et qui me laisse penser que l'on peut avancer vers quelque chose de positif, c'est que, dans la tête des gens, l'union est plus que tout importante. Discutons-en autour de nous quelles que soient nos sensibilités. Notre échiquier est très varié, mais combien de gens nous dirons : pourquoi ne vous mettez-vous pas d'accord ? Qu'attendez-vous pour vous mettre d'accord ? Seule l'union peut sauver les choses et sans forcément y mettre spontanément le contenu qui permettra effectivement de sauver les choses. L'union et le rassemblement sont présents dans toutes les têtes. Plus nous nous approcherons de l'élection présidentielle et plus cette question se radicalisera dans un sens essentiellement politicien si nous n'arrivons pas à y construire un projet qui débloquent vraiment la situation. Que se passera-t-il à la fin ?

Ou bien nous aurons le pire ou bien nous aurons la manifestation d'un vote utile qui laminera ceux qui peuvent peut-être apporter le plus au rassemblement pour qu'il avance dans le bon sens. Je ne veux être dans aucun de ces deux cas de figure, moi personnellement. Je veux contribuer à autre chose.

Je voulais vous livrer ces quelques réflexions et ces sentiments que m'inspire notre débat en ne donnant de leçon à personne, en m'appuyant sur ma propre expérience et en essayant de faire toucher du doigt que nous sommes dans une situation exceptionnelle qui nécessite que nous révisions nos poncifs, nos façons de faire, nos façons de nous conduire, notre façon de faire de la politique avec les gens car l'enjeu devant nous est extrêmement important.

Se faisant, l'effort que nous avons à conduire doit en permanence nous animer du souvenir d'une réalité politique avec laquelle tout le monde est bien obligé de composer, c'est que quand nous faisons les élections locales ici, il y a un résultat donné. Je parle des élections municipales et

d'élections départementales. Quand nous faisons des élections générales, il y a un autre type de résultat politique, mais il ne faut jamais oublier que ceux qui votent d'une certaine façon pour l'élection régionale, législative ou présidentielle ou européenne, c'est avec eux que nous sommes rassemblés autour de cette table aux autres élections dans le rapport de force dans lequel nous sommes.

Et ceux-là, ce n'est ni en leur faisant la leçon ni en leur tournant le dos ni en leur donnant le sentiment que leur point de vue est ignoré ou méprisé que nous arriverons à les rassembler pour défendre la cause qui doit être la nôtre maintenant.

**Mme la MAIRE.** - Merci. Hadi souhaite reprendre la parole. Je propose que l'on conclue ce débat ensuite.

**M. ISSAHNANE.** - Je vais apporter ma vision prospective des choses, pas ce qu'elles seront, mais ce qu'elles devraient être.

La gauche, je suis d'accord, ne peut gagner qu'unie. J'en suis tout à fait conscient.

Je sais que la gauche ne gagnera pas sans le parti socialiste ou les électeurs du parti socialiste. C'est clair.

En revanche, sur ce projet, la gauche perdra. Cela aussi, c'est clair.

J'essaie de comparer la situation de la gauche avec ce qui se passe en Amérique Latine ou dans le sud de l'Europe où la Gauche a le vent en poupe. Là-bas, il y a un rejet des partis traditionnels. Ici, cela ne se passe pas entre nous dans les états-majors des partis politiques, mais dans les syndicats, dans les mouvements protestataires, dans les grèves, dans tous les espaces de lutte qu'il y a au niveau local, régional, etc. C'est comme cela que les idées progressistes avancent, ce n'est pas dans les états-majors.

Je voudrais insister ici sur le fait qu'honnêtement, franchement, je n'ai rien contre les personnes du parti socialiste. Je n'ai pas d'animosité mais je table sur les faits. Et quand je regarde les faits, ils sont accablants, je dis bien accablants. Du coup, je me trouve face à un dilemme. Quelque part, je dois me renier, je me pose la question, renier mes convictions. Alors, je suis bien d'accord qu'il faut construire des choses ensemble mais avec tout le monde, pas seulement avec le parti socialiste.

Je voudrais revenir aux mouvements sociaux et à l'état d'urgence. Vous n'êtes pas sans remarquer que cet état d'urgence n'est pas du tout efficace contre le terrorisme mais particulièrement efficace contre les mouvements sociaux et que ce gouvernement fait une guerre à sa propre base politique. Il est en train de scier la branche sur laquelle il est assis.

La responsabilité n'est pas ici. Elle n'est pas à Chevilly, elle est là-haut, elle est au parti socialiste.

**M. VICERIAT.** - Je voudrais aborder un point car je trouve que l'on nous manque de respect ce soir. Il est 22 heures, il nous reste 21 points à traiter. Je pense que les débats que nous avons eus sont intéressants et intéressants pour vous. Pour autant, j'aimerais que l'on revienne à l'ordre du jour qui est de discuter du budget. On peut refaire le monde.

Puisqu'on le refait, je voudrais quand même vous donner quelques chiffres. Tout à l'heure Christian, tu nous as donné des chiffres magiques sur le chômage à Chevilly-Larue et pendant que tu parlais...

**M. HERVY.** – Non, j'en ai donné un seul.

**M. VICERIAT.** – Oui, c'est vrai, mais il y en a d'autres, justement.

Pendant que tu parlais, je regardais sur mon iPhone les chiffres de l'INSEE. Je vois une explosion du chômage dans le Val-de-Marne : + 7 %, 105 000 chômeurs.

Sur Chevilly-Larue, il y a une très forte augmentation du chômage. On est au-dessus du taux de la



moyenne nationale. Je te fais crédit de tes propos. Je ne partage pas du tout l'avis donné tout à l'heure. Ce n'est pas la commune qui est responsable, on est d'accord, mais la commune peut essayer de contribuer à une situation qui est, au demeurant, extrêmement grave et sur laquelle il faudrait des actions beaucoup plus punchy. Je me suis senti offensé également par Hadi tout à l'heure quand tu nous mélanges entre la Droite et la Gauche.

Je suis fier d'être de Droite. Je n'ai pas voté François Hollande, je n'ai pas voté pour ce bilan catastrophique. On me dit tout le temps que cela aurait été pire avec M. Sarkozy. J'aurais aimé voir. Je n'ai pas voté pour eux, je te le dis. Je suis fier d'être de Droite et le parti socialiste n'est pas un parti de Droite.

Merci.

**Mme la MAIRE.** - Je vous propose, si tout le monde en est d'accord, que l'on arrête là ce débat sur le budget en réaffirmant tout de même qu'à travers ces débats, tout à la fois, nous ne nous sommes à aucun moment éloignés du débat budgétaire, Patrick.

**M. VICERIAT.** - Si.

**Mme la MAIRE.** - Et que les débats qui ont eu lieu autour de cette table sont légitimes au regard du sens symbolique que porte l'annonce d'un vote d'adhésion à une gestion municipale...

**M. VICERIAT.** - Je vous propose de vous retrouver pour en discuter. C'est bien normal.

**Mme la MAIRE.** - C'est moi qui parle ! Merci Patrick.

Dont le budget est justement l'élément fondateur.

Je ne vais pas faire un long discours conclusif d'une part parce que j'ai eu l'occasion de dire un certain nombre de choses au moment des interventions, mais d'autre part parce que l'heure avance, en effet.

Je voudrais saluer le sérieux, a contrario de la dernière intervention qui vient d'être faite, et le niveau du débat que nous avons ce soir à l'occasion de ce vote du budget.

Je pense qu'il montre à quel point chacun a conscience, et une haute conscience, de l'ambition que cela revêt de chercher à tracer la voie d'un travail en commun, combien les différences s'affirment aussi dans la façon de porter un projet local selon si l'on est de Droite ou de Gauche, tu as raison de le rappeler Patrick, combien lorsque l'on vote un budget, nous ne pouvons le faire en effet qu'au regard du contexte dans lequel il s'inscrit - il n'est donc pas déconnecté du contexte national, ce serait mensonge que de le dire - mais en même temps combien nous devons faire la démonstration qu'il est justement le reflet du contrat que nous avons passé avec les habitants, donc les Chevillais au moment des élections municipales.

La teneur des débats que nous avons eus ce soir montre combien - cela va s'adresser à la Droite en réponse et en réaction à l'intervention liminaire de Patrick Viceriat - en réalité justement dans ce contexte extrêmement mouvant, institutionnel et budgétaire dans lequel nous nous trouvons depuis le début de cette mandature, nous avons mené et nous continuons de mener un travail on ne peut plus sérieux pour réussir, coûte que coûte, à préserver un haut niveau de service public local alors que, justement, cette tenaille de cet effet ciseau que l'on a décrit tout à l'heure nous serre de plus en plus fort.

Bon ! Tu nous as expliqué quel serait ton programme si tu étais à la tête de cette commune. On a bien compris que, pour faire face à cet effet tenaille, tu augmenterais les impôts et déciderais de faire des économies drastiques.

**M. VICERIAT.** - Ce n'est pas du tout ce que j'ai dit.

**Mme la MAIRE.** – La capacité de désendettement n'ira pas sans des économies drastiques et une augmentation d'impôts.

**M. VICERIAT.** - Oui, mais c'est la question que l'on vous pose.

**Mme la MAIRE.** - Eh bien, la réponse est la suivante : si certaines municipalités font le choix d'augmenter les impôts comme d'ailleurs ce fut le cas l'année dernière de beaucoup de communes de Droite, mais pas seulement, et parfois de fermer certains services, pas d'ailleurs toujours avec les meilleurs arguments, pas d'ailleurs toujours avec la meilleure bonne foi, nous, nous essayons de poursuivre nos efforts de façon à avoir toujours une gestion plus proche du réel et des besoins, de poursuivre l'effort de modernisation de notre service public local.

Quand on investit dans notamment de l'éclairage public ou dans la modernisation des bâtiments, on fait des économies sur les fluides. On en fait en créant les conditions pour dépenser moins souvent, mieux et plus au départ mais moins souvent ensuite dans la gestion et l'entretien. C'est une conception plus durable en quelque sorte de la gestion locale.

Ce que je voudrais dire, c'est au contraire le sérieux avec lequel nous avons et continuons de retravailler tout cela.

André a fait la démonstration du fait que nous prenons la pleine mesure de la situation. Nous la combattons sur le fond. Nous considérons qu'il est irresponsable, dans la situation actuelle, de poursuivre cette logique dans laquelle il faudrait continuer à baisser le service public local et nous portons l'idée qu'au contraire il faudrait augmenter le service public et en particulier le service public local. On a eu un long débat sur l'emploi. Je ne me lancerai pas dans une bataille de chiffres. Ce n'est pas satisfaisant. On ne va pas chercher à savoir si on est des bons ou des mauvais élèves de la classe. Ce n'est pas satisfaisant. Mais qu'est-ce qui n'est pas satisfaisant ? Il faut considérer qu'à partir du moment où l'on tue la capacité de l'investissement public qui est le premier moteur économique national et qu'à l'intérieur on tue l'investissement des collectivités locales, le premier moteur de l'investissement public national, cela a des impacts négatifs sur l'emploi.

Ces débats de fonds, nous allons les avoir comme nous l'avons aujourd'hui. Cela pose-t-il un problème ? Je ne le crois pas.

En revanche, faisons-nous le constat ensemble que lorsque nous investissons quelques millions d'Euros dans l'économie locale justement en menant une politique d'investissement, cela se traduit par des effets positifs pour l'économie et l'emploi ? Je pense que nous ne pouvons pas le partager.

En revanche, quand on nous dit : on ne touche à rien, je voudrais donner à voir le sens des responsabilités qui est le nôtre. Ce n'est pas vrai que l'on ne touche à rien. Lorsqu'on explique le fait que l'on a un budget de fonctionnement en diminution, cela prouve une contraction des dépenses de fonctionnement, ce n'est pas : on ne touche à rien.

Par ailleurs, un lissage des investissements, il faut comprendre ce que cela veut dire. C'est un impact très important sur l'avenir : une division par deux de la capacité annuelle d'investissement. Ce n'est pas rien. C'est gigantesque et c'est bien ce contre quoi on se bat. C'est bien justement pour essayer de ne pas avoir à affronter cette situation que nous allons essayer de conquérir de nouvelles recettes que ce soit sous forme de subventions ou d'autres formes. C'est pour essayer justement de ne pas réduire notre capacité d'investissement parce que la capacité d'investissement d'une commune, au-delà des dépenses de fonctionnement qui sont le garant d'un niveau de service public local, est ce qui fait que son patrimoine se renouvelle sur lui-même et que l'on a une commune qui vit, qui ne dépérit pas et ne devient pas vétuste.

Je considère important d'apporter ces garanties à la population.

Vous pouvez être certains que la municipalité prend ce sujet avec le plus haut niveau de sérieux,

que nous mènerons, du niveau de responsabilité qui est le nôtre, des discussions tout au long de cette année 2016 pour expliquer comment nous envisageons de faire face à cette situation difficile qui nous est imposée d'en haut et que nous souhaitons bien ne pas nous voir laisser imposer.

J'ai entendu un vibrant appel à la reconnaissance d'une bonne politique de Droite et à se reconnaître dans cette bonne politique de Droite. Je citerai juste... Ce n'est pas inutile dans le débat qui vient de nous habiter car cela nous aide à mieux faire la différence entre les uns et les autres, y compris d'ailleurs nous éclaire d'une certaine façon le dernier propos de Hadi à notre débat sur la question du centre de gravité.

Lorsque dans son ouvrage qui vise à faire de lui le candidat de la Droite en 2017, Nicolas Sarkozy annonce une baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu, le seul impôt le plus juste qui soit puisque c'est celui qui essaie de tenir compte de la différence de revenu et de pouvoir d'achat des familles, en annonçant un contre-choc fiscal de 25 Md€ dont on peut penser que, du coup, il viendra le prendre en s'appuyant sur les économies qui auront été générées sur le dos des collectivités puisque cela correspond à peu près à l'économie réalisée sur la baisse des dotations, que l'on annonce une suppression de l'impôt solidarité sur la fortune, que l'on annonce de nouvelles baisses de charges pour les entreprises, que l'on annonce un report de l'âge de départ à la retraite à 63 ans puis à 64 ans, que l'on explique qu'il va falloir travailler plus pour gagner... Je ne vais pas le dire, vous aurez compris l'idée... et qu'en plus on réduise les allocations chômage de 20 % et envisage une dégressivité des allocations du RSA que l'on sous-tend à du travail bénévole, etc. enfin, tout ce que l'on entend dans la période actuelle comme étant constitutive de la pensée de la Droite aujourd'hui.

**Mme ZEHIA.** - Pas toutes.

**Mme la MAIRE.** – Soit. Je ne fais que citer un propos du chef du parti qui se revendique de la volonté d'être le candidat de la Droite de 2017. Je ne veux pas rentrer dans un débat qui n'est pas celui-là. Je veux simplement pointer du doigt le fait qu'en effet nous risquons dans les prochaines années au niveau local – si, toutefois, c'était un programme comme celui-là qui était mis en œuvre, à devoir absorber davantage encore les difficultés de vie des habitants de notre commune et à d'autres échelles : territoire, région et pays. Je suis très inquiète de ce genre d'annonce.

Est-ce que je me reconnais pour autant dans la politique gouvernementale actuelle ? Je crois pouvoir affirmer sans que cela ne choque personne que ce n'est pas le cas car je considère, moi aussi, que les mesures actuellement en œuvre vont trop dans ce sens, pas aussi loin certes, mais vont trop dans ce sens.

Est-ce la question posée aujourd'hui dans notre Conseil municipal ? J'ai envie de dire : heureusement pas seulement. Cela en fait partie. Je considère que les interventions de Yacine Ladjici, au nom du groupe socialiste, qui ont affirmé leur volonté de participer et de soutenir le projet de la municipalité qui, lui, est porteur de toutes les valeurs dans lesquelles je me reconnais, de volonté de venir en aide aux gens et de lutter contre les injustices et les inégalités, qu'il y a, là, matière à travailler pour voir ce que nous pouvons faire ensemble.

Pour conclure sur le débat de l'ère qui s'ouvre à nous au niveau national parce qu'il y a un débat et qu'il y aura un débat - et si vous pouvez savoir comme je souhaite ce débat au niveau local comme au niveau national - j'ai la faiblesse de penser que partout - d'ailleurs, tel que cela vient de s'exprimer légitimement - des différences peuvent s'exprimer au sein d'une même famille politique, des nuances, qu'il y a des intelligences, des volontés de construire et que si l'on prend tous bien la mesure de la situation qui s'ouvre à nous nationalement dans les prochains mois, je veux fonder l'espoir dans le fait que nous serons capables, à une autre échelle que simplement chevillaise mais aussi à l'échelle de Chevilly-Larue, de redessiner un petit peu ce que pourrait être le contour d'un projet de gauche et d'un projet porteur d'espoir pour ce pays.

Je n'ai pas envie de fermer de porte avant même d'avoir commencé à travailler et à en discuter. J'ai plutôt envie de me raccrocher à des volontés de faire avec nous ce que nous faisons déjà, je crois, pas trop mal au service des Chevillais.

Je vais mettre aux voix le budget.

**☞VOTE : LE BUDGET EST ADOPTE, MOINS 4 VOIX CONTRE (MME ZEHIA, M. MACHELON, MME PONOTCHEVNY ET M. VICERIAT)**

### 1.3 - Vote des taux des trois taxes locales - Année 2016

**M. DELUCHAT.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** – Cela appelle-t-il des questions ou des remarques de votre part ?...

*(Aucune.)*

Je mets aux voix.

**☞VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE, MOINS 4 VOIX CONTRE (MME ZEHIA, M. MACHELON, MME PONOTCHEVNY ET M. VICERIAT)**

### 1.4 – Autorisation de signature du permis de construire pour les travaux de rénovation de la piscine municipale Pierre de Coubertin, située 90, rue du Lieutenant Petit Le Roy à Chevilly-Larue

**Mme la MAIRE.** – C'est un permis de construire par anticipation puisqu'il n'est pas encore déposé.

**M. BLAS.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** – Une précision, le projet vous sera présenté en commission avant que le permis ne soit signé, de manière que les uns et les autres en aient connaissance. On vote cette délibération pour être sûr de tenir le délai de manière à ne pas prendre de retard à cause d'un problème de procédure. Le projet sera ensuite présenté.

Nous avons de toute façon voté ensemble un programme au moment où on avait passé l'appel d'offres. Vous êtes déjà au courant du contenu. Sur les images et la déclinaison, la commission 1 sera saisie.

Y a-t-il des questions sur ce point ?...

*(Aucune.)*

Je mets aux voix.

**☞VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

### 1.5 - Approbation de la convention 2016 avec l'École des Gardes à Cheval de Soissons

**M. BLAS.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** – Cela coûte moins cher.

**M. BLAS.** – Absolument. Nous faisons des économies comme prescrit.

**Mme la MAIRE.** - Avez-vous des questions ?

**M. LADJICI.** – Une observation, cette convention est le résultat d'une construction qui s'est faite sur cette mandature et la précédente.

Avec mon groupe, nous avons vraiment pris le temps de bien l'étudier. Nous souhaitons cependant prendre un peu plus de temps sur cette convention C'est la raison pour laquelle nous nous abstenons car nous avons le sentiment que nous n'avons pas suffisamment travaillé la question.

Nous n'avons pas aujourd'hui tous les éléments qui nous permettent d'évaluer l'efficacité de cette mesure par rapport à d'autres.

**Mme la MAIRE.** - Y a-t-il d'autres observations ou questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

**☛VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE, MOINS 3 ABSTENTIONS (M. LADJICI, MME DAPRA ET M. KOMOROSWKI)**

1.6 - Autorisation de signature des conventions de gestion de services entre la commune et l'établissement public territorial « Grand Orly-Val de Bièvre-Seine Amont » pour la gestion des compétences transférées

1.7 - Autorisation donnée à l'établissement public territorial « Grand Orly-Val de Bièvre-Seine Amont » de poursuivre les procédures engagées dans le domaine de l'urbanisme avant le 31 décembre 2015

**Mme la MAIRE.** - *Présentation...*

Le sens de cette décision est que c'est la commune qui restera en responsabilité d'aller au bout de la procédure de modification de ce PLU. Le tout devant ensuite à la fin de cette procédure être validé en séance du conseil de territoire une fois que tout est déjà terminé.

Ces deux délibérations appellent-elles des questions de votre part ?...

(Aucune.)

Nous passons aux votes.

**☛VOTE SUR LA DELIBERATION 1.6 : ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**☛VOTE SUR LA DELIBERATION 1.7 : ADOPTEE A L'UNANIMITE**

1.8 - Désignation des représentants de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT) relative à la création de l'établissement public territorial « Grand Orly - Val de Bièvre-Seine Amont »

**Mme la MAIRE.** - *Présentation...*

Je propose que ces représentants soit le Maire de la commune en titulaire et le Maire adjoint aux finances en suppléant, étant entendu que nous avons obtenu le fait que nous pourrions y siéger tous deux, même s'il n'y aura qu'un seul vote. Le Maire adjoint aux finances doit être très étroitement associé au sujet, de même que l'administration.

Cela appelle-t-il des questions de votre part ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

**☛VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Merci de votre confiance.

1.9 – Attribution et versement d'une subvention à l'association Comité Chevillais pour l'accès de tous au très haut débit

**M. SANS.** - *Présentation...*

L'association dirigée par le Conseil d'administration a été créée le 15 décembre dernier. Elle est

composée de 10 membres et compte désormais plus de 100 adhérents. J'en fais partie. L'adhésion à ce comité est gratuite. Les élus peuvent y adhérer.

*Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Nous avons plutôt de bonnes nouvelles concernant les annonces d'Orange. Nous avons obtenu confirmation de SFR Numericable qu'il ne ferait rien chez nous, mais Orange semble confirmer ses dires. Il nous a adressé un dossier technique et travaille à l'accélération maximale du projet. Nous avons une réunion de travail après-demain avec eux au cours de laquelle nous tenterons d'obtenir un peu plus que ce qu'ils sont prêts à nous donner.

**M. SANS.** - L'association est très active. J'ai l'impression qu'elle suivra cela de près.

**Mme la MAIRE.** - Justement, c'est l'objectif recherché.

Cela appelle-t-il des questions de votre part ?...

*(Aucune.)*

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## 2 - COMMISSION DE COORDINATION DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL ET DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

### 2.1 – Adhésion à l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL)

**Mme REGINA.** - *Présentation...*

Nora Lamraoui-Boudon est proposée pour être la représentante.

**Mme la MAIRE.** - Absolument, au titre de sa délégation.

Avez-vous des questions ?...*(Aucune.)*

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

## 3 - COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 3.1 - Approbation de la modification du programme des équipements publics de la ZAC Anatole France

**M. TAUPIN.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** - Nous avons quelques inquiétudes, c'est très récent, cela vient d'arriver, sur la question du mini-foyer car l'ARS tarde à donner ses accords et financements. Cela commence à poser quelques problèmes, à soulever quelques interrogations.

**Mme PONOTCHEVNY.** - Vous ne précisez pas la raison pour laquelle de départemental, cela devient communal.

**Mme la MAIRE.** - La ZAC a été adoptée en Conseil municipal il y a pas mal de temps. Nous étions en discussion avec le département - peut-être Christian pourra l'expliquer, puisque c'est toi qui pilotais cette discussion - pour faire en sorte que cette crèche soit départementale dans le cadre du plan crèche. Dans le cadre de ce travail, finalement, cette possibilité ne s'est pas concrétisée et nous avons fait le choix de maintenir une crèche dans le programme. C'est donc une crèche communale.

**Mme PONOTCHEVNY.** - Pourriez-vous aussi me confirmer le nombre de berceaux que l'on a sur la commune ?

**Mme REGINA.** - 140, je crois.

**Mme la MAIRE.** - Nous vous ferons passer l'information.

**Mme PONOTCHEVNY.** - Pourquoi n'a-t-on pas de crèche avec les entreprises implantées sur la commune ?

**Mme la MAIRE.** - Il y en a, notamment sur la ZAC Petit-Le-Roy Flammarion avec les Petits Chaperons Rouges.

D'autres questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

3.2 - Avis sur le dossier de demande d'enregistrement d'installation classée présenté par la Société SIIM, à Chevilly-Larue, Min de Rungis

**M. TAUPIN.** - Présentation...

**Mme la MAIRE.** - Avez-vous des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

3.3 – Demande de subvention auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) pour la réalisation du bilan de l'Agenda 21 et le lancement de la « saison 2 »

**M. TAUPIN.** - Présentation...

**Mme la MAIRE.** – On demande de l'argent !

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

3.4 - Demande de subvention auprès de la DRIEE au titre des actions en faveur de l'économie verte

**M. TAUPIN.** - Présentation...

**Mme la MAIRE.** - Avez-vous des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

3.5 – Avis du Conseil municipal sur le dossier de mise en compatibilité du PLU liée à la ligne 14 sud du réseau de transport public du Grand Paris

**Mme BOIVIN.** - Présentation...

**Mme la MAIRE.** - Rassure-moi, on ne rase pas le quartier Bretagne ?!!!

**Mme BOIVIN.** - On ne rase rien. Il ne s'agit que de quelques adaptations d'articles pour se mettre en conformité.

**Mme la MAIRE.** - Si toutefois certains avaient des inquiétudes, Il s'agit vraiment de modifications

à la marge.

Avez-vous des questions ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

3.6 - Approbation de la garantie d'emprunt concernant les 56 logements locatifs réalisés par Valophis – lot 2 de la Zac Sorbiers - Sausaie

3.7 - Approbation de la garantie d'emprunt concernant les 56 logements locatifs réalisés par Valophis-Habitat - lot 2 de la Zac Sorbiers - Sausaie

3.8 – Approbation de la garantie d'emprunt concernant les 51 logements locatifs réalisés par Valophis – lot 4 de la Zac Sorbiers - Sausaie

3.9 - Approbation de la convention de garantie d'emprunt concernant les 51 logements locatifs réalisés par Valophis-Habitat - lot 4 de la Zac Sorbiers - Sausaie

**M. DELUCHAT.** - *Présentation...*

**Mme la MAIRE.** – Avez-vous des questions, des demandes d'explication ?...

(Aucune.)

Je mets aux voix les 4 délibérations en même temps.

☞ **VOTE : LES DELIBERATIONS SONT ADOPTEES, MOINS 4 abstentions (MME ZEHIA, M. MACHELON, MME PONOTCHEVNY ET M. VICERIAT).**

3.10 – Adhésion à l'association Bruitparif

**Mme la MAIRE.** - *Présentation...*

Il nous faut un titulaire et un suppléant. Nous avons comme titulaire, Laurent Taupin et comme suppléant, nous avons évoqué Vincent Phalippou qui n'était pas à la réunion que nous avons évoquée. Nous avons pensé que ton appétence pour les sujets environnementaux pouvait te conduire à te porter candidat !

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

#### **4 - COMMISSION DE LA CULTURE, DES JUMELAGES, DES FÊTES ET CÉRÉMONIES ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

4.1 - Approbation du projet de coopération 2016 au bénéfice de la ville de Yen Bai au Vietnam

4.2 - Approbation du projet de coopération 2016 au bénéfice du village de Dieuk en Mauritanie

**M. HOMASSON.** - *Présentation...*

Pour la première fois, le village de Dieuk apporte une participation financière grâce à la moissonneuse-batteuse essentiellement financée par l'association Trarza Développement qui a pu être louée à un autre village, ce qui a permis d'en tirer des bénéfices.

**Mme la MAIRE.** - C'est très apprécié par les hommes du village mais aussi par les femmes.

Y a-t-il des questions ?...

(Aucune.)



➡ **VOTE : LES DEUX DELIBERATIONS SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE**

**Mme la MAIRE.** - Nous avons terminé l'ordre du jour.

Je souhaite remercier les services municipaux pour le travail effectué dans le cadre de la préparation du budget et saluer l'arrivée sur cette terre de la nouvelle petite-fille de notre directrice générale des services qui, pendant que nous débattions sur le budget, a trouvé judicieux de débarquer parmi nous.

*(Applaudissements...)*

*(La séance est levée à 23 h 05.)*